

GRANDES LEÇONS SOCIO-DEMOGRAPHIQUES
TIREES DU 4^e RGPH

Février 2009

SOMMAIRE

	PAGE
AVANT-PROPOS	5
INTRODUCTION	7
I. HABITAT	7
II. POPULATION	8
PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DE LA POPULATION	12
III. DISTRIBUTION SPATIALE DE LA POPULATION ET MIGRATIONS	15
MIGRATIONS INTERNES (DURÉES DE VIE) À L'ÉCHELLE DÉPARTEMENTALE	17
MIGRATIONS INTERNES (DURÉE DE VIE) ENTRE LES MILIEUX DE RÉSIDENCE	19
IV. CARACTÉRISTIQUES SOCIO-CULTURELLES DE LA POPULATION	21
V. ALPHABÉTISME, ÉDUCATION ET FORMATION PROFESSIONNELLE	25
VI. ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE, CHÔMAGE ET EMPLOI	32
PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DES ACTIFS OCCUPÉS	37
CONCLUSION	43
LISTE DES ENCADRÉS	45
LISTE DES TABLEAUX	45
LISTE DES GRAPHIQUES	46

AVANT-PROPOS

L'Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique (IHSI), en plus des données publiées et diffusées à travers différents médium, s'était proposé, sur la base des résultats du IV^e Recensement Général de la Population et de l'Habitat, de rédiger un certain nombre de documents d'analyse, allant de la structure par âge et sexe de la population jusqu'à la mortalité, en passant par les caractéristiques socio-économiques des enfants, des jeunes, des femmes, des personnes âgées, des handicapés, etc.

Ce document intitulé : «Grandes Leçons Socio-démographiques Tirées du IV^e RGPH» met en exergue les faits saillants relevés dans les différents rapports d'analyse. Il confirme, par exemple, la rapide croissance de la population d'Haïti depuis 1982 et fait ressortir l'accélération de l'urbanisation en dépit du fait que la population résidant en milieu rural demeure encore majoritaire. Il souligne aussi que l'espérance de vie des haïtiens est plus basse que celle de tous les autres peuples des pays de l'Amérique Latine et des Caraïbes et que le degré d'instruction de la population haïtienne reste encore assez faible malgré les progrès enregistrés en matière d'alphabétisme et de fréquentation scolaire.

Le document révèle de plus, que la participation aux activités économiques est relativement faible avec un taux de chômage ouvert alarmant chez les jeunes des villes et que la religion catholique reste prépondérante, malgré la progression des confessions protestantes.

L'IHSI prend plaisir à livrer au public en général et à ceux qui s'intéressent aux caractéristiques de la population d'Haïti, ce rapport qui se veut être un document de référence pour toutes les recherches ultérieures à entreprendre dans ce domaine. Il saisit l'occasion pour présenter ses sincères remerciements à Madame Nathalie Brisson LAMOTHE qui a travaillé à l'élaboration du premier draft de l'étude et aux membres du Comité d'Appui Technique et de Pilotage (CATP) du RGPH qui ont procédé à la révision du document.

Ces remerciements s'adressent également aux partenaires internationaux, en particulier l'Union Européenne (UE) et le Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA), pour leur assistance technique et financière.

L'IHSI espère que ce document répondra aux attentes de tous ceux qui, d'une manière ou d'une autre, s'intéressent aux problèmes de population en Haïti.

*Evens JOSEPH
Directeur Général*

INTRODUCTION

Le IV^e Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) de 2003, réalisé vingt ans après le recensement de 1982, est un instrument précieux pour dresser un panorama de la population haïtienne et de ses conditions de vie. Les possibilités d'exploitation d'un tel instrument sont innombrables. La présente synthèse des rapports d'analyses du recensement a pour objectif d'insister sur les faits saillants observés en cherchant autant que possible à retracer les tendances majeures tant du point de vue des caractéristiques démographiques et socio-culturelles que du point de vue de la participation de la population à l'activité économique.

I HABITAT

Une Condition d'habitation précaire...

La population d'Haïti vit surtout dans des maisons basses de structure modeste.

La maison basse est le type de bâtiment le plus courant dans l'ensemble du pays (72,5 %). Elle est aussi prédominante en milieu urbain (78,3 %) qu'en milieu rural (69,2 %).

En milieu rural, les murs sont généralement en «terre» (33,4 %) et en milieu urbain, le «ciment/bloc» (78,7 %) est prédominant.

La toiture des bâtiments est généralement en tôle (69,2 %). Les logements sont de taille moyenne, 95 % ont moins de cinq (5) pièces et la taille moyenne des ménages occupant les locaux est de 4,7 personnes.

Une faible partie de la population a accès aux services de distribution d'eau et d'électricité

Seulement 8,5 % des logements sont connectés à un service de distribution d'eau dont 80,7 % en milieu urbain.

Dans l'ensemble du pays, 82,3 % des ménages dont 69,4 % en milieu rural utilisent la lampe à gaz (lampe à pétrole) comme principal mode d'éclairage.

La population gère avec difficulté ses déchets

Les déchets solides sont jetés principalement sur terrain vide (36,3 %).

Trente pour cent (30,0 %) des logements dont 84,8 % en milieu rural ne disposent pas de lieux d'aisance. Des 70,0 % qui en disposent, 50,0 % se trouvent en milieu urbain et 5,0 % seulement de ces logements ont le W.C.

Le Charbon de bois en milieu urbain et le bois / paille en milieu rural

Pour la cuisson : en ville, le charbon de bois est utilisé par 68,5 % des ménages; tandis qu'en milieu rural, c'est le bois/paille qui est le plus utilisé (90,9 % des ménages).

II POPULATION

UNE CROISSANCE INTERCENSITAIRE DE 2,5 % L'AN ENTRE 1982 ET 2003

Le recensement réalisé par l'Institut Haïtien de Statistique et d'informatique (IHSI) en 2003 a permis de dénombrer 8,4 millions d'habitants en Haïti, soit près du double de la population recensée en 1971 (4,3 millions d'habitants) et 2,7 fois celle dénombrée au recensement de 1950 (3,1 millions de personnes). Le rythme d'accroissement de la population n'a toutefois pas été uniforme de 1950 à 2003. De 1,6 % entre 1950 et 1971, le taux de croissance intercensitaire est passé respectivement à 1,4 % entre 1971 et 1982 et à 2,5 % entre 1982 et 2003. L'accroissement le plus rapide a été observé entre les recensements de 1982 et 2003, soit 2,5 % pour la population totale

Tableau 1 : Evolution de la population par sexe selon le milieu de résidence aux recensements de 1950, 1971, 1982 et 2003

Milieu de résidence	1950			1971			1982			2003		
	Deux sexes	Homme	Femme	Deux sexes	Homme	Femme	Deux sexes	Homme	Femme	Deux sexes	Homme	Femme
	Effectif											
Ensemble pays	3 097 220	1 504 736	1 592 484	4 329 991	2 089 845	2 240 146	5 053 190	2 449 550	2 603 640	8 373 750	4 039 272	4 334 478
Urbain	377 355	162 412	214 943	880 551	374 885	505 666	1 042 102	457 388	584 714	3 418 508	1 581 463	1 837 045
Rural	2 719 865	1 342 324	1 377 541	3 449 440	1 714 960	1 734 480	4 011 088	1 992 162	2 018 926	4 955 242	2 457 809	2 497 433
	Taux de croissance annuel moyen intercensitaire (%)											
Ensemble pays				1,6	1,6	1,6	1,4	1,5	1,4	2,5	2,4	2,5
Urbain				4,1	4,1	4,2	1,5	1,8	1,3	5,8	6,1	5,6
Rural				1,1	1,2	1,1	1,4	1,4	1,4	1,0	1,0	1,0

Source : IHSI, Etat de la population au recensement de 1971, Résultats Anticipés au Recensement Général de la Population et du Logement (RGPL) de 1982 et RGPH 2003

avec des disparités selon le milieu de résidence (1,0 % en milieu rural contre 5,8 % en milieu urbain).

Cette évolution reflète une combinaison de facteurs : un taux de natalité élevé lié à une forte fécondité, quoiqu'en baisse au cours des deux dernières décennies, qui sur-compense des niveaux de mortalité relativement élevés et une migration intense vers l'extérieur.

Une natalité élevée depuis 1982

La natalité est encore très élevée avec 28 naissances pour 1000 en 2003. Haïti figure donc parmi les pays à plus forte natalité dans les Caraïbes et l'Amérique Latine, à savoir dans l'ordre décroissant : Guatemala (34 ‰), Honduras (33 ‰), Nicaragua (32 ‰), Belize (28 ‰), Salvador (26 ‰), République Dominicaine et Mexique (25 ‰) selon le classement établi par *Population Reference Bureau Inc.* en 2004.

La natalité n'a connu qu'une légère baisse par rapport au recensement antérieur qui indiquait un taux brut de natalité de 33 ‰. Ce résultat qui traduit le processus de la transition démographique, demeure en harmonie avec la baisse de la fécondité, cette dernière ayant diminué d'un tiers (1/3) au cours des vingt dernières années.

Tableau 2 : Taux Brut de Natalité (‰) selon le milieu de résidence

Milieu de résidence	Taux Brut de Natalité (TBN) ‰
Urbain	25
Rural	30
Ensemble	28

Source : IHSI, RGPH 2003

La différenciation est nette entre les milieux de résidence : le milieu rural accuse une natalité plus élevée (30 ‰) que le milieu urbain (25 ‰).

... une fécondité actuelle encore élevée malgré la tendance à la baisse depuis 1987

L'Indice Synthétique de Fécondité (ISF), c'est-à-dire le nombre moyen d'enfants par femme, s'élève au recensement de 2003 à 4,1 alors qu'il était, jusqu'en 1987, supérieur à 6, soit une diminution de 32 % entre 1987 et 2003.

Tableau 3 : Evolution de l'Indice Synthétique de Fécondité (nombre moyen d'enfants par femme) de 1977 à 2003

Indicateur	EHF 1977	EHPC 1983	EMMUS I 1987	EMMUS II 1994	EMMUS III 2000	RGPH 2003
ISF 15-49	6.00	6.20	6.30	4.80	4.70	4.09

Source : Enquête Haïtienne de Fécondité (EHF 1977), Enquête Haïtienne sur la Prévalence de la Contraception (EHPC-1983), Enquêtes Mortalité, Morbidité et Utilisation des Services (EMMUS I, II, III), Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH 2003).

* Période annuelle 1976-77

Dans la mesure où l'ISF n'exprime que la fécondité du moment (ici les 12 mois précédant le recensement), le suivi de l'évolution temporelle de cet indicateur ne suffit pas pour l'évaluation des tendances de la fécondité. On a donc procédé à la comparaison entre l'ISF calculé pour 2003 (4,09 enfants par femme) et la moyenne des parités – la parité étant le nombre moyen d'enfants nés vivants par femme – des femmes de 45-49 ans et 50-54 ans. Il en ressort que l'ISF de 2003 est inférieur de 15,4 % à la moyenne des parités. Cette différence peut être interprétée comme l'expression d'une baisse réelle de la fécondité entre les générations arrivées à la fin de leur vie féconde et celles actuellement en âge de procréer.

On peut attribuer cette baisse à l'augmentation du niveau d'étude des femmes (63,6 % des femmes sont alphabétisées en 2003 contre 19,0 % en 1971) et à une augmentation du taux de prévalence des méthodes contraceptives modernes chez les femmes en union (22,3 % en 2000 contre 6,5 % en 1977). On pourrait également prendre en considération l'urbanisation croissante sachant que le nombre d'enfants par femme est plus faible dans les villes (2,95 dans l'Aire Métropolitaine, 3,5 dans les villes de province) qu'en milieu rural (4,96).

Tableau 4 : Indice Synthétique de Fécondité (ISF) en Haïti et dans quelques pays d'Amérique Latine et des Caraïbes

Pays	Indice Synthétique de Fécondité (ISF)*
Guatemala	4.4
Haïti	4.1
Honduras	4.1
Nicaragua	3.8
Belize	3.4
Salvador	3.0
République Dominicaine	3.0

Source : Population Reference Bureau Inc. (2004)

* Nombre moyen d'enfants par femme

Avec 4,1 enfants par femme, Haïti figure parmi les pays à plus forte fécondité en Amérique Latine et dans les Caraïbes.

Encadré 1 : Fécondité des adolescentes (13-19 ans)

Parmi les adolescentes, c'est-à-dire les jeunes filles âgées de 13 à 19 ans, 6,3 % sont déjà mères. Cette proportion augmente très rapidement avec l'âge, passant de 0,8 % à 13-14 ans à 8,5 % à 15-19 ans. Il est plus fréquent que les adolescentes, vivant en milieu rural, deviennent mères que celles du milieu urbain encore qu'avant 15 ans il n'existe pas de différence entre les milieux de résidence. En plus du niveau d'éducation qui est le facteur explicatif prépondérant, on peut ajouter le plus grand accès qu'ont les adolescentes des villes aux informations et aux moyens de se protéger contre les grossesses précoces.

A 13-14 ans chaque 1000 filles ont déjà mis au monde 8 enfants. Ce nombre est multiplié par 13 pour atteindre 105 à 15-19 ans. Avant 20 ans, chaque 1000 filles ont déjà donné naissance à 78 enfants. Les filles du milieu rural accusent encore les niveaux les plus élevés avec 84 enfants pour 1000 contre 49 pour 1000 pour les adolescentes vivant en milieu urbain.

Au cours de l'année précédant le recensement, chaque 1000 adolescentes ont eu 32 naissances vivantes en moyenne.

La contribution des adolescentes à la fécondité (soit en terme de proportion de naissances soit en terme de poids dans la fécondité totale) est une expression des besoins en santé reproductive des filles du pays.

... Et qui sur-compense une mortalité élevée

Suivant les estimations conjointement établies par l'IHSI et le Centre Latino Américain de Démographie (CELADE), sur la base des données du recensement de 2003 :

1. Le taux brut de mortalité s'élève à 10,5 ‰;
2. L'espérance de vie à la naissance est de 58,1 ans pour les deux sexes, 59,9 ans pour les femmes et de 56,4 ans pour les hommes;
3. Les quotients de mortalité infantile sont du même ordre de grandeur que ceux de l'avant dernière enquête de type DHS menée en Haïti en l'an 2000 (EMMUS III)¹ et s'élèvent respectivement à 60,7 ‰ pour les garçons et à 51,1 ‰ pour les filles;

¹ Dans l'EMMUS III-2000 les indicateurs de mortalité ont été les suivants : Quotients de mortalité infantile : Garçons 96,5 Filles 82,6 Quotients de mortalité juvénile : Garçons 51,8 Filles 54,2.

4. Les quotients de mortalité juvénile (1-5 ans) sont de 40,0 ‰ pour les enfants de sexe masculin et 37,6 ‰ pour ceux de sexe féminin.

Il faut souligner la surmortalité infantile rurale par rapport à la moyenne nationale, tant pour les filles que pour les garçons.

Tableau 5 : Quotients de mortalité infantile, de mortalité juvénile et espérance de vie à la naissance selon le RGPH 2003

Milieu de résidence	Quotient de mortalité (%)				Espérance de vie à la naissance (années)	
	Infantile		Juvénile		Homme	Femme
	Homme	Femme	Homme	Femme		
Ensemble du pays	60,7	51,1	40,0	37,6	56,4	59,9
Rural	101,7	90,1	66,7	67,0	51,4	53,9

Source : Estimations (RGPH/IHSI/CELADE)

PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DE LA POPULATION

Une population majoritairement féminine et de plus en plus urbaine

Les femmes constituaient 51,8 % de la population en 2003, pourcentage très proche de celui de 1950. Cependant, le taux de féminité est plus élevé en milieu urbain (54 %) qu'en milieu rural où la population est partagée de façon plus ou moins égale entre les sexes. Cette supériorité globale de la population féminine est donc fortement influencée par la situation observée dans les villes dont le poids relatif de la population par rapport à la population totale n'a cessé de progresser. En effet, les villes haïtiennes accueillait en 2003 environ 40 % de la population totale contre 20,3 % en 1971 et seulement 12,2 % en 1950.

Une espérance de vie encore faible à l'échelle régionale

L'espérance de vie à la naissance est de 58,1 ans. Ceci reflète le fait qu'Haïti connaît une mortalité générale élevée, l'espérance de vie étant l'indice de résumé de la mortalité infanto-juvénile et de la mortalité adulte. Haïti se place nettement en deçà de la moyenne régionale (Amérique Latine et Caraïbes) qui s'élève à 75,2 ans, d'où un déficit de 17 ans.

Il est vrai qu'il y a eu des progrès sensibles : l'espérance de vie à la naissance avait été estimée à 39 ans en 1950 et à 50 ans en 1970. Mais l'apparition de la pandémie du VIH/SIDA,

l'aggravation de la pauvreté avec les troubles socio-politiques et l'instabilité économique depuis les années quatre-vingt et l'insuffisance de la couverture sanitaire (autour de 50 %), ont conduit à une réduction du rythme de croissance de l'espérance de vie : 58,1 ans en 2003 contre 51,5 ans en 1980-1984.

Une population très jeune

La population d'Haïti est particulièrement jeune comme on peut l'observer sur la pyramide des âges (graphique 1). La population âgée de 0 à 14 ans représente plus d'un tiers du total de la population recensée en 2003 tandis que les personnes âgées de 65 ans et plus ne représentaient que 5 % de la population.

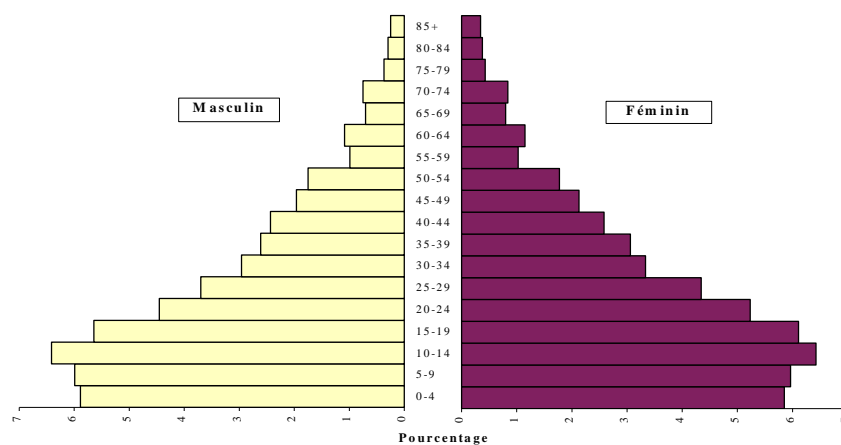
Tableau 6 : Répartition de la population totale par grand groupe d'âges et sexe

Groupe d'âges	Deux Sexes	Homme	Femme
0 -14 ans	3 059 573	1 531 912	1 527 661
15-64 "	4 883 005	2 309 421	2 573 584
65 ans et plus	431 172	197 939	233 233
Total	8 373 750	4 039 272	4 334 478

Source : IHSI, RGPH 2003

On note que la base de la pyramide des âges est restreinte pour les enfants de moins de 5 ans et de 5-9 ans par rapport aux histogrammes des classes d'âge supérieures. Ceci est en grande partie lié aux problèmes de sous-déclaration (omissions, méconnaissance de l'âge exact) des enfants que l'on retrouve dans la plupart des pays à niveau d'instruction faible.

Graphique 1 : Pyramide des âges de la population d'Haïti au 12 janvier 2003



Source : IHSI, RGPH 2003

50% de la population ont moins de 20 ans

L'âge moyen de la population est de 25 ans. L'âge médian de la population – celui qui partage la population en deux parties égales de telle manière que 50 % se retrouvent en dessous de cet âge et 50 % au-dessus – est de 21 ans seulement. Dans l'ensemble, les hommes sont un peu plus jeunes que les femmes.

Tableau 7 : Age médian et âge moyen de la population haïtienne en 2003

Indicateur	Ensemble			Milieu urbain			Milieu rural		
	Deux sexes	Homme	Femme	Deux sexes	Homme	Femme	Deux sexes	Homme	Femme
Age médian	21	20	21	20	20	20	20	19	21
Age moyen	25	25	26	24	24	25	26	26	26

Source : IHSI, RGPH 2003

Encadré 2 : Les enfants et adolescents de moins de 18 ans

Les enfants et adolescents de moins de 18 ans comptent pour 43,6 % de la population totale soit un effectif de 3 647 189 pour l'ensemble du pays et se répartissent presque à parité entre les sexes.

Tous âges confondus, la grande majorité des enfants se trouvent concentrés dans le département de l'Ouest (1,23 millions), le département de l'Artibonite (574,2 milliers), puis le Nord (368,4 milliers). Ces trois départements regroupent 60 % de la population totale des enfants et adolescents âgés de 0 à 17 ans.

On compte au sein de la population des enfants et adolescents de moins de 18 ans des catégories particulières qui peuvent être ciblées par les politiques publiques comme les enfants en domesticité et les enfants handicapés.

S'agissant des enfants en domesticité, si certains rapports parlent de centaines de milliers d'enfants en domesticité - 109 000 en 1982 selon l'IHSI, entre 200 000 à 300 000 selon Bijoux (1995), le recensement de 2003 révèle qu'il existe 44 719 enfants de 5 à 17 ans « confiés à la garde de certains ménages avec la condition de pourvoir à leurs besoins moyennant l'exécution de certaines tâches et autres services non rémunérés au sein de ces ménages »; soit 1,7 % de la population totale des enfants et 0,5 % de la population totale. Près des deux tiers des enfants en domesticité sont des filles (65,4 %).

On observe que très peu d'enfants en domesticité n'ont aucun niveau d'instruction. Bien plus, 83 % d'entre eux ont un niveau d'étude primaire (entre la 1^{re} et la 6^e Année Fondamentale). Encore que les interrogations sont ouvertes quant à la qualité des établissements scolaires fréquentés par ces enfants.

Par ailleurs, on trouve 14 447 enfants de 0 à 17 ans - soit 0,4 % du total des moins de 18 ans - souffrant d'un handicap, c'est-à-dire d'une « incapacité et dont les activités sont limitées en genre et en nombre du fait des difficultés de longue date, d'origine physique ou mentale ». Les handicaps les plus fréquents sont ceux liés à l'absence de membres inférieurs (15,8 %) et supérieurs (10,7 %), le retard mental (14,7 %) et les problèmes mentaux (7,3 %), les mutilations (16,2 %). La cécité (9,0%) et la surdité (7,6 %) sont les moins fréquents.

DES RAPPORTS DE DÉPENDANCE DÉMOGRAPHIQUE ÉLEVÉS LIÉS À LA JEUNESSE DE LA POPULATION

La relation de dépendance en fonction de l'âge est le rapport entre des personnes dans l'incapacité de participer aux processus de production des biens et services en raison de leur jeunesse (population de moins de 15 ans) et de leur vieillesse (population âgée de 65 ans et plus) et celles qui sont en mesure d'y prendre part (population de 15-64 ans). On distingue la dépendance pour cause de jeunesse en référence aux moins de 15 ans et la dépendance pour cause de vieillesse en référence aux personnes âgées de 65 ans et plus.

Dans l'ensemble du pays, on dénombre 71 personnes à charge ou dépendantes pour 100 personnes en âge de travailler. La dépendance pour cause de jeunesse est élevée avec 63 jeunes pour 100 personnes d'âge actif (15 – 64 ans) – ce qui reflète une fécondité élevée. L'indice pour cause de vieillesse est plutôt faible : 9 personnes à charge pour 100 individus de 15-64 ans.

Tableau 8 : Indice de dépendance démographique (IDD) par sexe selon le milieu de résidence

Indice	Ensemble			Milieu urbain			Milieu rural		
	Deux sexes	Homme	Femme	Deux sexes	Homme	Femme	Deux sexes	Homme	Femme
IDD	72	75	68	56	59	54	84	87	81
IDCJ	63	66	59	51	54	48	72	76	69
IDCV	9	9	9	5	5	6	12	11	12

Source : IHSI, RGPH 2003

IDCJ : Indice de dépendance pour cause de jeunesse, Lire : il y a 63 personnes de moins de quinze ans à charge pour 100 personnes de 15-64 ans et IDCV : Indice de dépendance pour cause de vieillesse.

Les trois indices de dépendance démographique accusent des valeurs bien plus élevées en milieu rural qu'en milieu urbain comme l'indique le tableau ci-dessus. On trouve en effet en milieu rural 84 personnes à charge de 100 personnes d'âge actif, dont 72 jeunes contre respectivement 56 et 51 en milieu urbain.

III. DISTRIBUTION SPATIALE DE LA POPULATION ET MIGRATIONS

DISTRIBUTION SPATIALE

L'Ouest est le département le plus peuplé, et l'Aire Métropolitaine concentre 23 % de la population totale

La population est assez inégalement répartie sur le territoire. Au niveau départemental, la prédominance du département de l'Ouest où se trouve la zone métropolitaine de Port-au-Prince

constitue un élément majeur de la répartition spatiale de la population avec toutes ses conséquences sur les plans économique, politique et social. Ce département concentre l'essentiel des activités économiques, notamment les activités non-agricoles, le plus grand nombre d'emplois formels, la plus grande part des infrastructures physiques et sociales. Il a vu sa population croître très rapidement par l'accroissement naturel et les migrations, particulièrement les migrations de jeunes.

La densité démographique est très forte dans le département de l'Ouest, avec un biais intra-départemental très prononcé en faveur de l'Aire Métropolitaine de Port-au-Prince qui représente 61,9 % de la population du département de l'Ouest. En effet, elle absorbe plus d'un cinquième de la population totale du pays (23 %) et 56 % de la population urbaine totale.

Tableau 9 : Répartition de la population par département géographique selon le milieu de résidence

Département	Total	Milieu	
		Urbain	Rural
Ouest	3 096 967	2 065 385	1 031 582
Aire Métropolitaine	1 916 133	1 916 133	-
Reste Ouest	1 180 834	149 252	1 031 582
Sud-Est	484 675	59 642	425 033
Nord	823 043	325 318	497 725
Nord-Est	308 385	117 872	190 513
Artibonite	1 299 398	422 476	876 922
Centre	581 505	94 619	486 886
Sud	621 651	109 623	512 028
Grande-Anse	626 928	104 775	522 153
Nord-Ouest	531 198	118 798	412 400

Source : IHSI, RGPH 2003

N.B. : Le département de l'Ouest est constitué de l'Aire Métropolitaine et du Reste Ouest

Très loin derrière le département de l'Ouest se place le département du Nord qui comprend le Cap-Haïtien, la seconde ville du pays. Le Nord-Est et le Centre sont les départements les moins peuplés et à plus faible densité démographique.

ANALYSE DES MIGRATIONS INTERNES

La migration est entendue comme un ensemble de déplacements ayant pour effet de transférer la résidence des personnes d'un lieu d'origine ou lieu de départ à un lieu de destination ou lieu d'arrivée. Les lieux d'origine et de destination sont déterminés en fonction d'un mode de découpage

spécifique du territoire. Le franchissement des frontières nationales renvoie aux migrations internationales tandis que les changements de résidence effectués à l'intérieur de ces frontières sont considérés comme des migrations internes.

Du point de vue des migrations internationales, Haïti est connue pour être un pays d'émigration. Le recensement de 2003 mesure plutôt la présence d'immigrants sur le territoire. Il indique que 17 259 personnes – soit 2,0 % de la population résidente – sont des natifs de l'étranger. Ils représentent 2,1 % de la population migrante. La majorité de ces immigrants (67,5 %) viennent du reste de la Caraïbe et près d'un quart de l'Amérique du Nord.

On s'intéresse donc ici aux migrations internes en faisant la distinction entre les migrations à l'échelle départementale et les migrations entre les milieux de résidence. L'analyse porte exclusivement sur les migrations internes durée de vie, c'est-à-dire celles qui ont pour point de départ le lieu de naissance des individus natifs d'Haïti et pour point d'arrivée le lieu de résidence au moment du recensement.

MIGRATIONS INTERNES (DURÉE DE VIE) À L'ÉCHELLE DÉPARTEMENTALE

DES MIGRATIONS (DURÉE DE VIE) FAIBLES À L'ÉCHELLE DÉPARTEMENTALE

Un effectif de 790 771 individus ont déclaré un lieu de naissance en Haïti distinct de leur lieu de résidence, soit 9,4 % de la population résidente et 97 % de la population migrante totale composée des migrants internes et des migrants internationaux (808 030 personnes).

Ces migrants internes sont répartis en deux groupes : ceux qui ont pris naissance dans le département où ils résident (soit 40,1 % de la population migrante totale) et ceux qui sont nés dans un département différent de celui où ils résident (soit 57,8 % de la population migrante totale).

Tableau 10 : Répartition de la population résidente selon le statut migratoire en fonction du lieu de naissance et le milieu de résidence

Milieu de résidence	Non-Migrants		Migrants Internes		Immigrants		Total résidents
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	
Urbain	2 751 380	36,4	655 193	82,9	11 935	69,2	3 418 508
Rural	4 814 340	63,6	135 578	17,1	5 324	30,8	4 955 242
Ensemble	7 565 720	100,0	790 771	100,0	17 259	100,0	8 373 750

Source : IHSI, RGPH 2003

De ces migrants internes, 82 % vivent, au moment du recensement, en milieu urbain et 56 % d'entre eux sont des femmes.

... à destination du département de l'Ouest

Lorsqu'on considère les départements de destination des migrants, on observe que le département de l'Ouest absorbe à lui seul 90 % des migrants internes. Les départements du Nord et de l'Artibonite qui occupent respectivement le 2^e et le 3^e rang dans les destinations ne reçoivent chacun que 2 % des migrants internes.

Les migrants résidant dans le département de l'Ouest à l'exception de l'Aire Métropolitaine de Port-au-Prince sont nés pour presque un tiers (31,9 %) dans ce département. Les autres proviennent principalement du Sud-Est (18,2 %), de la Grande-Anse (11,6 %) et de l'Artibonite (10,5 %).

Tableau 11 : Distribution (%) des migrants internes selon le département de naissance et de résidence

Département de naissance	Département de résidence										Total
	Aire Métrop.	Reste Ouest	Sud-Est	Nord	Nord-Est	Artibonite	Centre	Sud	Grande-Anse	Nord-Ouest	
Aire Métrop.	0,0	31,9	53,0	17,6	17,6	13,3	22,8	36,8	35,0	15,5	4,0
Reste Ouest	42,5	0,0	27,8	2,1	1,7	9,4	20,8	7,0	17,6	4,5	37,0
Sud-Est	10,6	18,2	0,0	1,0	2,0	3,3	5,4	9,8	10,8	3,6	10,4
Nord	5,0	5,6	2,1	0,0	54,7	28,1	20,6	1,1	1,3	20,2	6,0
Nord-Est	0,6	0,6	0,4	36,5	0,0	0,6	8,3	0,4	0,0	0,7	1,4
Artibonite	6,0	10,5	2,7	29,1	7,2	0,0	17,1	1,3	1,5	46,9	7,0
Centre	3,0	9,5	1,8	5,4	11,8	3,9	0,0	0,8	0,5	1,6	3,3
Sud	13,5	9,4	6,3	1,7	3,0	2,4	2,2	0,0	32,3	2,2	12,6
Grande-Anse	16,8	11,6	5,3	1,0	0,7	2,8	1,5	41,7	0,0	4,8	15,5
Nord-Ouest	2,0	2,7	0,6	5,6	1,4	36,2	1,2	1,1	1,0	0,0	2,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : IHSI, RGPH 2003

... et extrêmement concentrées sur l'Aire Métropolitaine de Port-au-Prince

Plus de 600 000 personnes (637 038) ont migré vers l'Aire Métropolitaine, soit 80 % des migrants internes (790 771). Plus de 40 % d'entre eux, soit 42,5 % sont nés dans le département de l'Ouest et 40,9 % proviennent de l'ensemble des départements de la péninsule Sud (dans l'ordre décroissant : Grande-Anse, Sud, Sud-Est).

Une concentration similaire des migrations récentes (1998-2003) sur l'Aire Métropolitaine

Près de 400 000 personnes (398 575) ont changé de lieu de résidence entre 1998 et 2003, dont 356 247 se sont rendues dans l'Aire Métropolitaine.

Là encore, c'est le reste du département de l'Ouest qui fournit le plus de migrants (56,5 % des entrants de l'Aire Métropolitaine). Le département du Sud vient en second rang (24 %).

L'urbain est la principale destination des migrations intra-départementales

La migration intra-départementale recouvre les déplacements effectués à l'intérieur d'un même département et plus précisément entre les communes d'un département donné. Représentant, 40 % des migrations internes, la migration intra-départementale est à dominante urbaine. En effet, 82,6 % des migrants inter-communaux vivent dans des zones urbaines.

Plus de 75 % de ces migrants vivant en milieu urbain résident dans le département de l'Ouest, suivis par ceux qui habitent dans le Nord (7,4 %) et l'Artibonite (7,3 %). En revanche, la distribution des migrants inter-communaux qui se sont installés en zone rurale est bien moins concentrée dans l'Ouest (34 % du total).

MIGRATIONS INTERNES (DURÉE DE VIE) ENTRE LES MILIEUX DE RÉSIDENCE

Les principales migrations (durée de vie) sont les migrations du rural vers l'urbain et les migrations inter-urbaines

Sur l'ensemble des migrants internes, les migrations du rural vers l'urbain occupent la première place avec 365 002 personnes – soit 49 % de la population des migrants internes suivie par la

Tableau 12 : Distribution des migrants internes par sexe selon le type de migration en fonction des milieux de résidence et rapport de masculinité

Type de migration	Effectifs			%			Rapport de masculinité
	Deux Sexes	Masculin	Féminin	Deux Sexes	Masculin	Féminin	
Urbano-rural	41 619	19 802	21 817	5,5	5,8	5,3	90,8
Ruralo-Urbain	365 002	169 423	195 579	48,7	50,0	47,6	86,6
Inter-urbain	322 195	140 073	182 122	43,0	41,3	44,3	76,9
Inter-rural	21 211	9 709	11 502	2,8	2,9	2,8	84,4
Total	750 027	339 007	411 020	100,0	100,0	100,0	82,5

Source : IHSI, RGPH 2003

migration inter-urbaine avec 43 % des migrants internes. Au total, les migrations à destination urbaine sont le fait de 92 % des migrants internes.

... mais une faible majorité de migrants d'origine rurale s'est installée dans l'Aire Métropolitaine de Port-au-Prince

Un total de 350 000 migrants ruraux (en fonction du lieu de naissance) résident dans l'Aire Métropolitaine de Port-au-Prince et ne représentent que 54,9 % du total des entrants de cette zone. L'explication de l'extension et de la densification de l'Aire Métropolitaine de Port-au-Prince comme agglomération urbaine par «l'exode rural» (et qui laisse croire que l'immense majorité des entrants de l'Aire Métropolitaine sont des ruraux) devrait donc être nuancée du point de vue des migrations durée de vie.

... principalement en provenance du reste du département de l'Ouest

Les principaux départements d'origine des entrants dans l'Aire Métropolitaine de Port-au-Prince diffèrent selon l'origine urbaine ou rurale. Plus des deux tiers des migrants ruraux proviennent du reste du département de l'Ouest, les autres venant principalement des départements de la péninsule Sud du pays (Grande-Anse 10,4 %, Sud-Est 7,2 %, Sud 7,0 %). En revanche, ce sont les trois départements de la péninsule Sud qui prédominent pour les entrants urbains (60,5 % contre 24,6 % des entrants ruraux). Par ailleurs, 87,6 % des entrants nés dans le reste du département de l'Ouest sont d'origine rurale, une proportion inégalée chez les migrants nés dans les autres départements du pays.

Tableau 13 : Distribution des entrants de l'Aire Métropolitaine de Port-au-Prince selon le département de naissance et le poids des entrants ruraux

Département de naissance	Entrants ruraux		Entrants urbains		Total Entrants	Poids des entrants ruraux (%)
	Effectif	%	Effectif	%		
Reste Ouest	237 182	67.8	33 432	11.6	270 614	87,6
Sud-Est	25 322	7.2	42 265	14.7	67 587	37,5
Nord	5 731	1.6	25 923	9.0	31 654	18,1
Nord-Est	637	0.2	3 082	1.1	3 719	17,1
Artibonite	11 460	3.3	27 567	9.6	39 027	29,4
Centre	4 929	1.4	14 015	4.9	18 944	26,0
Sud	24 557	7.0	61 235	21.3	85 792	28,6
Grande-Anse	36 528	10.4	70 406	24.5	106 934	34,2
Nord-Ouest	3 654	1.0	9 113	3.2	12 767	28,6
Total	350 000	100.0	287 038	100.0	637 038	54,9

Source : IHSI, RGPH 2003

Il ressort de ce qui précède que la migration «rural-Aire Métropolitaine» est au premier chef une migration interne au département de l'Ouest.

Il faut compter ici avec les effets de proximité géographique vraisemblablement liés au coût de la migration : les migrants ruraux tendraient à se diriger vers les agglomérations urbaines les plus proches.

IV. CARACTÉRISTIQUES SOCIO-CULTURELLES DE LA POPULATION

LES CHEFS DE MÉNAGE

Le ménage est constitué par un «groupe de personnes liées par la parenté mais pas obligatoirement, reconnaissant l'autorité d'un chef, vivant dans un même local à usage d'habitation et prenant généralement leur repas en commun» A l'exception des «ménages multiples» qui regroupent les individus vivant habituellement en commun dans certains établissements comme par exemple : pension de famille, auberge, orphelinat, couvent» les ménages ordinaires ou simples – individu ou groupe d'individus vivant dans un même local à usage d'habitation – peuvent être étudiés à partir du profil socio-démographique de leur chef, celui-ci étant «la personne reconnue comme telle par les autres membres du ménage et qui est habituellement responsable de l'entretien de ce ménage».

L'accent est mis sur le sexe des chefs de ménage, sachant que la position des hommes ou des femmes comme chefs de ménage renvoie aux rôles sociaux aux uns et aux autres surtout en ce qui à trait à l'entretien des unités domestiques.

Une plus forte présence des femmes chefs de ménage en milieu urbain

Au recensement de 2003, les femmes chefs de ménage étaient au nombre de 690 992. Elles comptaient donc pour 38,5 % du total des chefs de ménage. La proportion de femmes chefs de ménage est plus élevée en milieu urbain (45,7 %) soit un effectif de 327 042 qu'en milieu rural.

Tableau 14 : Distribution des chefs de ménage par sexe selon le milieu de résidence

Sexe	Ensemble		Milieu urbain		Milieu rural	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Masculin	1 102 206	61,5	388 088	54,3	714 118	66,2
Féminin	690 992	38,5	327 042	45,7	363 950	33,8
Total	1 793 198	100,0	715 130	100,0	1 078 068	100,0

Source : IHSI, RGPH 2003

Des indices de féminité élevés chez les chefs de ménage en rupture d'union

Le fait pour une femme d'être chef de ménage découle, dans la plupart des cas, des ruptures d'union. De ce fait, la proportion de femmes parmi les chefs de ménage en rupture d'union définitive ou non (divorce, séparation après mariage, séparation après plaçage) est plus élevée que chez les chefs de ménage en union (mariage, plaçage, *vivavèk*). Cette observation vaut aussi bien pour le milieu urbain que pour le milieu rural. Ceci est confirmé par le calcul des rapports de féminité (nombre de femmes/nombre d'hommes) pour chacune des catégories du statut matrimonial.

Tableau 15 : Distribution (%) des chefs de ménage par sexe selon le statut matrimonial, le milieu de résidence et rapport de féminité

Statut matrimonial	Ensemble			Urbain			Rural		
	Homme	Femme	Rapport de féminité	Homme	Femme	Rapport de féminité	Homme	Femme	Rapport de féminité
Célibataire	10.1	14.3	88.9	15.3	20.6	112.8	7.2	8.7	61.3
Marié(e)	41.9	23.2	34.7	42.1	24.5	49.1	41.8	22.0	26.8
Placé(e)	40.9	31.3	48.0	36.4	25.1	58.1	43.3	36.8	43.3
Viv Avèk	1.2	4.6	248.0	1.4	5.2	319.2	1.1	4.1	197.5
Divorcé(e)	0.2	0.4	151.3	0.3	0.7	176.9	0.1	0.2	103.6
Veuf / Veuve	2.8	15.0	336.0	1.8	11.9	537	3.3	17.8	273.8
Séparé (e) après mariage	0.5	1.6	182.4	0.5	1.7	266	0.5	1.5	137.2
Séparé (e) après plaçage	2.4	8.8	245.6	2.0	10.2	428.4	2.6	8.9	170.7
Total	100.0	100.0		100.0	100.0		100.0	100.0	

Source : IHSI, RGPH 2003

... mais une majorité de femmes chefs de ménage en union

Cependant, près de 6 femmes chefs de ménage sur dix sont engagées dans une union en Haïti : 31,3 % sont placées, 23,2 % sont mariées et 4,6 % ont une relation de *vivavèk*. Les ruptures d'union ne concernent que 26,6 % des femmes chefs de ménage en comptant 15 % de veuves.

On peut dire que les femmes, même lorsqu'elles sont en union font, dans bien des cas, figure d'autorité dans le ménage. De plus amples recherches sur la contribution effective de ces femmes chefs de ménage en union au revenu ou à la consommation des ménages, pourront confirmer cette tendance.

Analphabétisme et faible niveau d'instruction : des incidences élevées chez les femmes chefs de ménage

Parmi les femmes chefs de ménage 59 % ne savent ni lire ni écrire contre 50 % des hommes

chefs de ménage. La distribution des chefs de ménage selon le niveau d'études atteint indique que 60,6 % des femmes chefs de ménage n'ont aucun niveau d'études contre 51,6 % de leurs pairs.

Il existe des différences marquées selon le milieu de résidence : près de 80 % des femmes chefs de ménage en milieu rural n'ont aucun niveau d'instruction contre 40 % de celles du milieu urbain. De plus, 17 % des femmes chefs de ménage urbaines ont un niveau d'études secondaires contre seulement 2,4 % des femmes chefs de ménage rurales.

RELIGION

Le fait religieux est constitutif des sociétés humaines². Pour Durkheim, la religion est un «système solidaire de croyances et de pratiques relatives à des choses sacrées, (...); croyances et pratiques qui unissent en une même communauté morale appelée Eglise, tous ceux qui y adhèrent»³. Le recensement de 2003 ne permet pas d'aborder le fait religieux dans ses trois dimensions évoquées par Durkheim : on peut tout au plus identifier l'appartenance des membres de la population haïtienne à telle ou telle religion au moment du recensement⁴. En soi, il s'agit d'une information importante sachant qu'il n'existe pas de registres exhaustifs permettant d'évaluer le poids démographique des religions pratiquées en Haïti.

10 % de la population ne déclarent aucune religion

Les individus sans religion comptent pour 10 % de la population en 2003 contre 1 % seulement en 1950. En tout état de cause, 60 % d'entre eux vivent en milieu rural et il n'y a pas de différence majeure entre l'urbain et le rural quant au poids relatif des individus n'appartenant à aucune religion dans la population totale de chacun de ces milieux de résidence.

² Vernant Jean-Pierre (2005), «La religion, fait historique et social», *Cahiers rationalistes*, No. 575 mars avril 2005. Consulter : <http://www.union-rationaliste.org>.

³ Durkheim Emile (2005), *Les formes élémentaires de la vie religieuse*, PUF, Quadrige, Paris, 5^e édition, p. 65.

⁴ La question relative à la religion est, dans le questionnaire rédigé en français, la suivante : «Quelle religion professe (...) actuellement?». La traduction créole «Ki relijyon (...)» se rapporte moins à la pratique qu'à l'appartenance à une religion donnée.

Tableau 16 : Répartition de la population par sexe selon la religion et le milieu de résidence

Religion	Ensemble du pays						Rapport de Féminité (RF)
	Total		Masculin		Féminin		
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	
Catholique	4 578 842	55.0	2 233 335	27.0	2 345 507	28.0	104.8
Pentecôtiste	664 860	8.0	292 935	3.0	371 925	4.4	126.6
Baptiste	1 287 742	15.0	579 501	7.0	708 241	8.4	120
Adventiste	248 063	3.0	116 353	1.4	131 710	1.6	107
Episcopale	56 319	0.7	25 837	0.3	30 482	0.4	118.2
Méthodiste	123 944	1.4	56 025	0.6	67 919	0.8	114.3
Témoign de Jéhovah	38 122	0.45	17 762	0.20	20 360	0.24	114.3
Mormon	5 683	0.06	2 874	0.03	2 809	0.03	100
Vaudou	176 976	2.10	94 248	1.1	82 728	1.00	91.0
Musulman	2 013	0.02	1 145	0.01	868	0.01	100
Autres	335 308	4.0	157 725	2.0	177 583	2.1	110.5
Sans religion	855 878	10.2	461 532	5.5	394 346	5.0	85
Total	8 373 750	100.0	4 039 272	48.0	4 334 478	52.0	107

Source : IHSI, RGPH-2003

Une représentation marginale du vaudou

Le RGPH 2003 introduit une innovation par rapport aux recensements antérieurs puisque le vaudou fait explicitement partie de la nomenclature préétablie des religions présentée aux personnes recensées. Pour autant 2,1 % seulement de la population totale déclarent appartenir au vaudou. Il faut toutefois compter aussi avec le syncrétisme religieux qui détermine la pratique conjointe d'autres religions avec le vaudou.

Le poids croissant des confessions protestantes et le recul concomitant du catholicisme entre 1950 et 2003

Les confessions protestantes figurant dans le RGPH 2003 sont les suivantes : baptiste, pentecôtiste, adventiste, méthodiste. On y considère également une confession apparentée : l'église épiscopale. Près de 28,0 % de la population totale déclarent l'une ou l'autre de ces confessions religieuses en 2003 contre 14,4 % de protestants en 1971. Parallèlement, la religion catholique, largement dominante en 1950 et en 1982 avec respectivement 84 % et 80,3 % de la population, n'est déclarée que par 55 % environ de la population en 2003.

La progression des confessions protestantes est vraisemblablement liée aux méthodes utilisées par les églises correspondantes ou par les leaders protestants en tant que tels. Par exemple, le pentecôtisme se fractionne en églises indépendantes qui s'installent rapidement dans les quartiers populaires et les zones rurales reculées. D'autre part, les actions à caractère social ou humanitaire entreprises par la plupart des sectes protestantes⁵ sur fond de pauvreté massive ont pu contribuer à l'intégration croissante d'une partie de la population dans ces religions.

Une plus forte présence des confessions protestantes en milieu urbain

Si 52 % de la population déclarant une appartenance à l'une ou l'autre des confessions protestantes résident en milieu rural, le poids démographique relatif de ces confessions est plus élevé en milieu urbain : elles touchent en effet un tiers de la population urbaine contre un quart de la population rurale.

V ALPHABÉTISME, ÉDUCATION ET FORMATION PROFESSIONNELLE

ALPHABÉTISME

Plus de la moitié de la population de 15 ans et plus déclare savoir lire et écrire

L'alphabétisme désigne, selon l'Unesco, la situation d'une personne sachant lire et écrire tout en comprenant un texte ou un exposé simple des faits se rapportant à sa vie quotidienne. Au recensement de 2003, près de 59 % des personnes de 15 ans et plus ont déclaré savoir lire et écrire.

Le retard du milieu rural malgré les progrès intergénérationnels

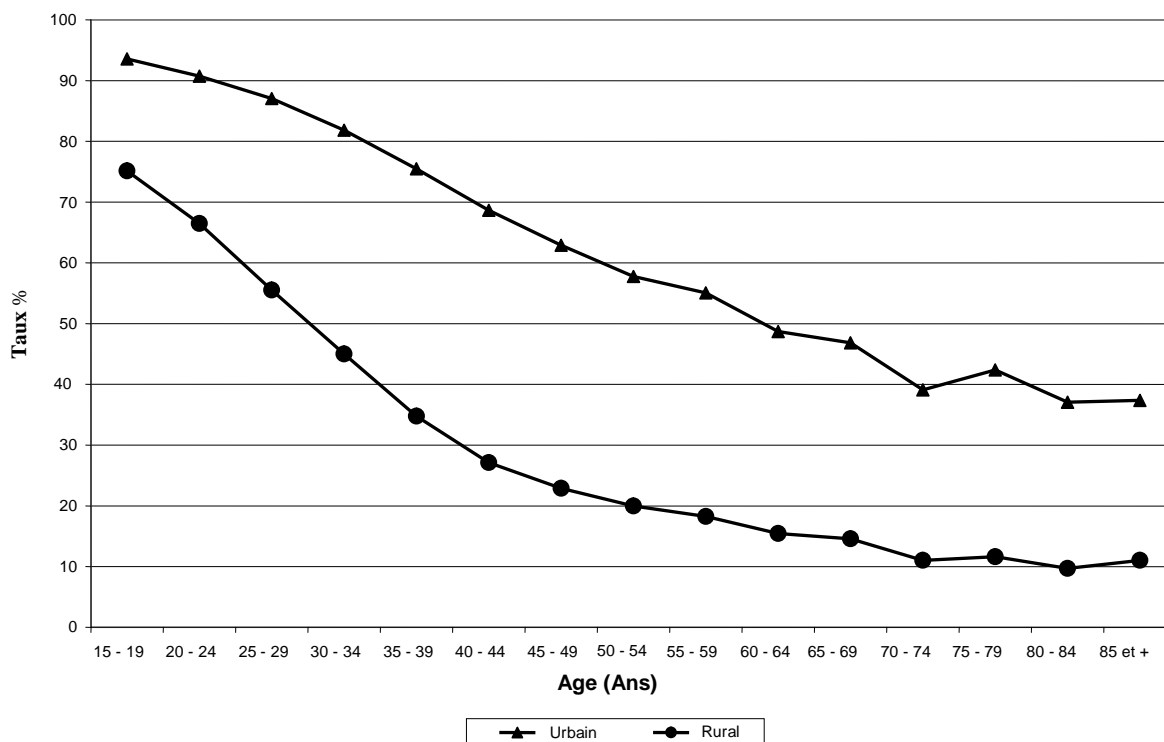
Les inégalités entre hommes et femmes sont importantes : 63 % des hommes savent lire et écrire contre seulement 54,9 % des femmes (soit un coefficient multiplicateur de 1,16 en faveur des hommes). Mais elles le sont davantage entre les milieux de résidence. Le taux d'alphabétisme en milieu urbain (79,5 %) vaut 1,85 fois celui observé en milieu rural (42,1 %).

Certes, il y a eu des progrès intergénérationnels en milieu urbain et en milieu rural comme l'atteste le graphique # 2. Des générations les plus âgées (85 ans et +) aux plus jeunes (15-19 ans), le

⁵ Mathurin Alliette, Mathurin Ernst et Bernard Zaugg (1989), *Implantation et impact des organisations non gouvernementales, contexte général et étude de cas (Haïti)*, Editions SHSE-Cidihca-Arunca, p. 57.

taux d'alphabétisme progresse passant de 10 % environ à près de 80 % en milieu rural, et d'un peu moins de 40 % à plus de 90 % en milieu urbain. Toutefois, l'écart est encore important chez les jeunes de 15-19 ans selon le milieu de résidence, soit 18 points de pourcentage au détriment du milieu rural.

Graphique 2 : Taux d'alphabétisme de la population de 15 ans et plus par groupe d'âges selon le milieu de résidence



Source : IHSI, RGPH-2003

Bien évidemment, les taux d'alphabétisme sont nettement plus élevés chez les jeunes de 15-24 ans (autour de 80 %) que chez les générations antérieures (un peu plus de 40 % chez les 40-44 ans et environ 24 % chez les 65-69 ans).

Tableau 17 : Distribution de la population de 15 ans et plus par sexe selon l'aptitude à lire et à écrire et taux d'alphabétisme

Sexe	Total	Sait lire et écrire	Ne sait ni lire ni écrire	Taux d'alphabétisme (%)
Homme	2 507 360	1 581 894	925 466	63.09
Femme	2 806 817	1 539 861	1 266 956	54.86
Ensemble	5 314 177	3 121 755	2 192 422	58.74

Source : IHSI, RGPH 2003

Si les progrès sont relativement substantiels, le chemin à parcourir est encore long car 2,2 % seulement de la population analphabète, dont 75 % résidaient en milieu rural, avaient fréquenté un centre d'alphabétisation au cours de l'année académique 2001-2002.

FRÉQUENTATION SCOLAIRE

Une faible fréquentation scolaire chez les 6-24 ans et de fortes disparités entre l'urbain et le rural

Moins de 50 % des individus de 6-24 ans avaient fréquenté un établissement scolaire ou universitaire au cours de l'année académique 2001-2002 qui a précédé le recensement, avec moins de 40 % en milieu rural contre 58,45 % en milieu urbain.

Le taux de fréquentation scolaire des filles (45,26 %) est légèrement plus faible que celui des garçons (46,57 %), d'où un indice de parité entre les sexes (F/H) proche de 1 (0,97).

L'écart est en revanche d'importance entre le milieu urbain (58,45 %) et le milieu rural (36,52 %) puisque le taux de fréquentation urbain vaut 1,6 fois celui du milieu rural.

Tableau 18 : Fréquentation scolaire en 2001-2002 de la population scolarisable de 6-24 ans par sexe selon le milieu de résidence

Sexe et Milieu de résidence	A fréquenté	Na pas fréquenté	Total	Taux de fréquentation scolaire (%)
Sexe				
Homme	833 558	956 340	1 789 898	46,57
Femme	858 096	1 037 828	1 895 924	45,26
Milieu de résidence				
Urbain	920 793	654 504	1 575 297	58,45
Rural	770 861	1 339 664	2 110 525	36,52
Ensemble	1 691 654	1 994 168	3 685 822	45,90

Source : IHSI, RGPH 2003

La persistance de la scolarisation tardive

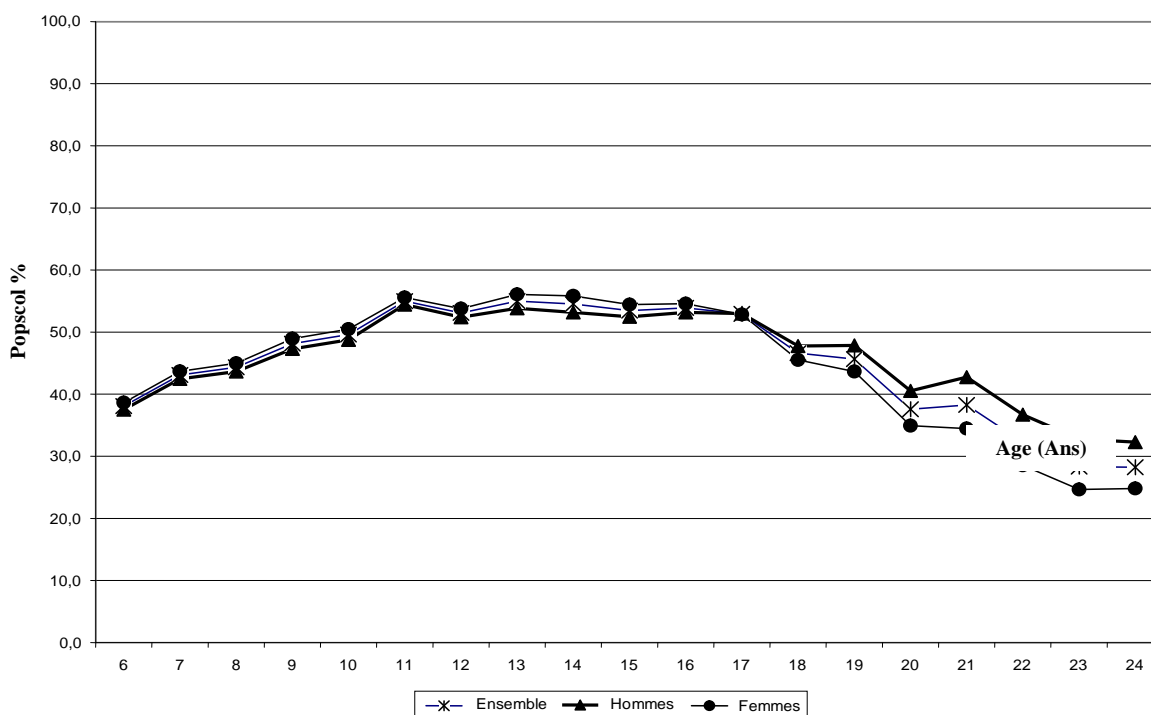
Les courbes de fréquentation d'un établissement scolaire par âge simple traduisent un certain retard au niveau de la scolarisation puisque les taux de fréquentation augmentent avec l'âge entre 6 et 11 ans. Toutefois, entre 11 et 17 ans, les taux de fréquentation scolaire ne dépassent pas les 60 %.

Un taux de fréquentation scolaire légèrement plus élevé pour les filles mais un décrochage à partir de 17 ans

Alors que la proportion de filles fréquentant l'école est un peu plus élevée que celle des garçons entre 6 et 16 ans, c'est l'inverse qui se produit à partir de 17 ans.

Le décrochage est particulièrement net à partir de 19 ans comme on peut l'observer sur le graphique suivant : la courbe des taux de fréquentation scolaire des filles passe en dessous de celle des garçons avec des écarts croissants jusqu'à 24 ans.

Graphique 3 : Proportion (%) par âge simple de la population scolarisable (6-24 ans) fréquentant l'école selon le sexe



Source : IHSI, RGPH-2003

NIVEAU D'ÉTUDES ATTEINT

Au recensement de 2003, le niveau d'instruction d'une personne est celui qui correspond à la dernière année d'études accomplie et/ou au plus haut degré atteint ou suivi à son terme par cette personne dans le système d'enseignement.

Une population peu instruite avec un important retard du milieu rural

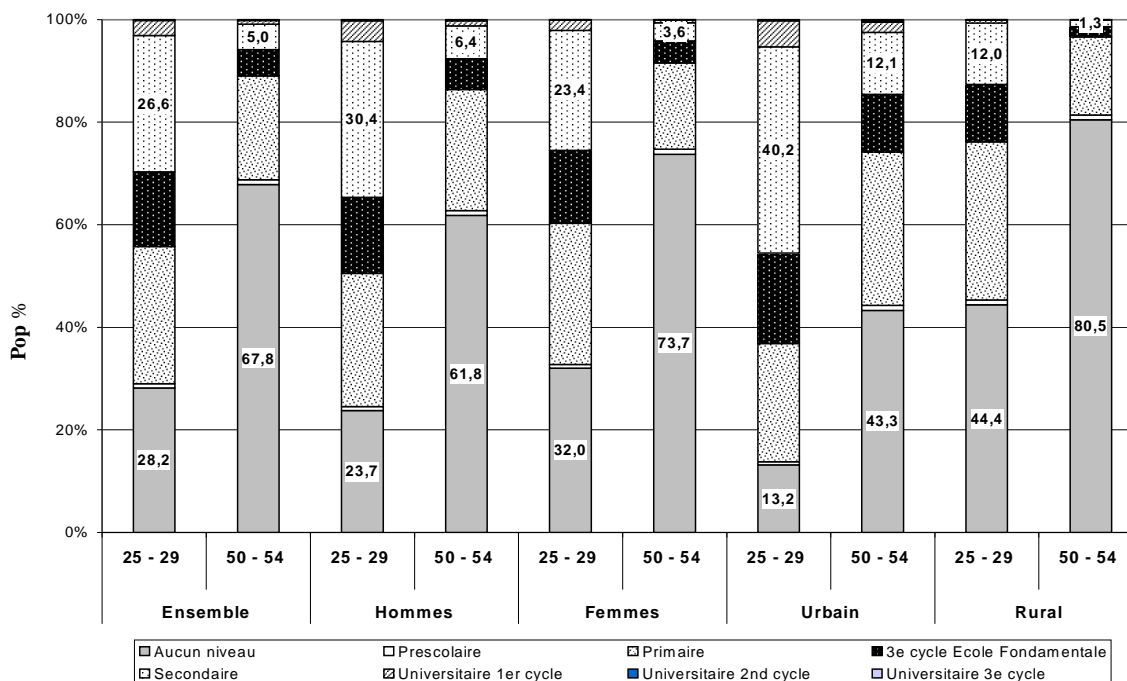
La distribution de la population des personnes de 5 ans et plus indique que 37,4 % d'entre elles n'avaient aucun niveau d'instruction au moment du recensement. A l'autre extrême, 1,05 % seulement de la population des 5 ans et plus, soit 78 797 individus, avait un niveau d'études universitaire.

Le profil du milieu rural est nettement plus alarmant : 51 % de la population de 5 ans et plus n'ont aucun niveau d'instruction contre «seulement» 18,4 % en milieu urbain. Les détenteurs d'un niveau d'études universitaire (entre le 1^{er} et le 3^e cycle) sont quasiment inexistantes en milieu rural (0.1 %).

Des jeunes plus instruits que leurs parents, mais il n'y a pas de rattrapage entre les jeunes selon le sexe et le milieu de résidence

Il y a de vrais progrès intergénérationnels : 28 % des jeunes de 25-29 ans sont, dans l'ensemble du pays, sans instruction contre 67,8 % de leurs parents appartenant à la tranche d'âge 50-54 ans et 26,6 % de ces jeunes ont un niveau d'études secondaire contre 5 % de leurs parents.

Graphique 4 : Distribution (%) des populations de 25-29 ans et de 50-54 ans par sexe selon le niveau d'études atteint et le milieu de résidence



Source : IHSI, RGPH-2003

Toutefois, les progrès ne permettent pas toujours de réduire significativement les écarts entre hommes et femmes ou entre milieux de résidence de manière à ce que les uns rattrapent les autres.

Si les jeunes femmes de 25-29 ans sont plus instruites que leurs mères, 32 % d'entre elles sont encore sans instruction contre 23,7 % des jeunes hommes.

Les écarts sont bien plus importants entre les milieux de résidence. En effet, 44,4 % des personnes de 25-29 ans résidant en milieu rural n'ont aucun niveau d'instruction, soit quasiment deux fois moins que leurs parents; mais il n'y a plus que 13,2 % d'individus sans instruction dans la même classe d'âge en milieu urbain. De plus, 40,2 % des personnes de 25-29 ans résidant en milieu urbain ont un niveau d'études secondaire tandis que 12 % de leurs pairs du milieu rural ont le même niveau, soit une proportion identique à celle observée chez les 50-54 ans du milieu urbain.

Des disparités entre les sexes et entre les femmes selon le milieu de résidence

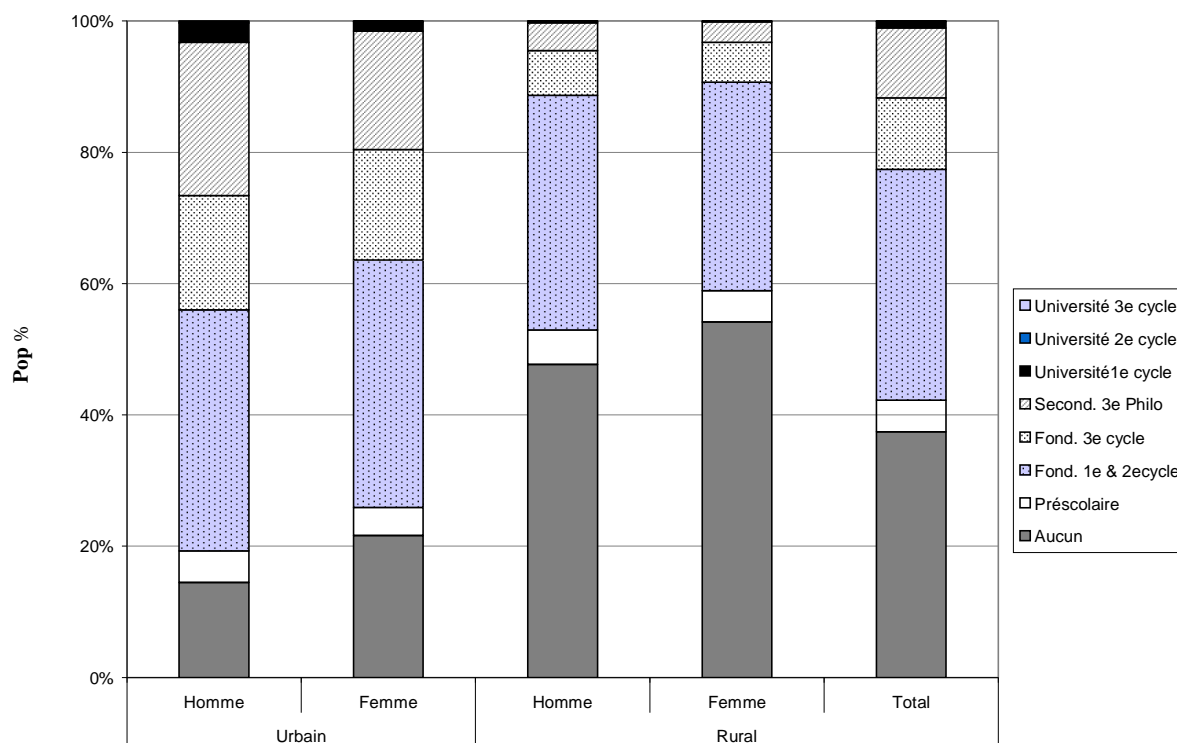
Là encore, les femmes sont en position défavorable : quatre femmes sur dix n'ont aucun niveau d'instruction contre un peu plus d'un tiers des hommes (34,5 %). De plus, les femmes du milieu rural sont moins bien loties que celles du milieu urbain. Plus de la moitié d'entre elles (55,2 %) n'ont aucun niveau d'instruction contre moins d'un quart des femmes urbaines (21,6 %).

Le primaire, un cap difficile à franchir

Dans l'ensemble, on trouve 35,1 % des personnes de 5 ans et plus à avoir un niveau d'instruction correspondant à l'école primaire (deux premiers cycles de l'école fondamentale) sans avoir nécessairement achevé la 6^e Année Fondamentale. Une telle proportion – plutôt faible – laisse entendre que le primaire est un cap difficile à franchir. Cela vaut aussi bien pour les femmes que pour les hommes.

Par ailleurs, la progression vers le secondaire (au-delà du troisième cycle de l'école fondamentale) est, elle aussi, vraisemblablement malaisée : un peu plus de 10 % seulement des personnes de 5 ans et plus, soit 787 923 individus, ont un niveau d'instruction secondaire. Mais les femmes sont relativement moins nombreuses à détenir un niveau d'études secondaire et encore moins à être titulaires d'un niveau d'études universitaire.

Graphique 5 : Distribution (%) de la population de 5 ans et plus par sexe selon le niveau d'instruction et le milieu de résidence



Source : IHSI, RGPH-2003

Tableau 19 : Distribution de la population de 5 ans et plus par sexe selon le niveau d'instruction

Niveau d'instruction	Deux Sexes		Masculin		Féminin	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Aucun	2 766 230	37.43	1 224 677	34.53	1 541 553	40.10
Préscolaire	355 319	4.81	179 628	5.07	175 691	4.57
Primaire/ Fondamental 1 ^{er} & 2 ^e cycles	2 600 457	35.19	1 281 552	36.14	1 318 905	34.31
Fondamental 3 ^e cycle	801 947	10.85	390 112	11.00	411 835	10.71
Second. 3 ^e à philo	787 923	10.66	419 303	11.82	368 620	9.59
Univ. 1 ^e cycle	70 937	0.96	45 576	1.29	25 361	0.66
Univ. 2 ^e cycle	4 041	0.05	2 690	0.08	1 351	0.04
Univ. 3 ^e cycle	3 819	0.05	2 682	0.08	1 137	0.03
Total	7 390 673	100.00	3 546 220	100.00	3 844 453	100.00

Source : IHSI, RGPH 2003

FORMATION PROFESSIONNELLE

Une très faible fréquentation des écoles techniques et professionnelles

Le quatrième RGPH a incorporé des questions sur la fréquentation de centres de formation technique et professionnelle au cours de l'année 2001-2002.

Seulement 2,7 % des individus de 10 à 59 ans, dont 55 % de femmes, ont fréquenté un centre de formation technique et professionnelle. Les plus gros contingents sont ceux des personnes âgées de 20 à 34 ans qui comptent pour les deux tiers des effectifs ayant déclaré avoir fréquenté un centre de formation professionnelle.

Parmi ceux qui ont fréquenté une école technique et professionnelle, 58,4 % résidaient dans le département de l'Ouest où se concentre vraisemblablement l'offre de formation technique et professionnelle et 15,6 % seulement ont fréquenté un centre public.

Une majorité constituée d'inactifs et d'actifs occupés

Respectivement 41,8 % et 39,8 % de ceux qui avaient fréquenté en 2001-2002 un centre de formation technique et professionnelle étaient des inactifs et des actifs occupés au moment du recensement. Les 17 % restants étaient des chômeurs, principalement des individus en situation de chômage ouvert.

VL ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE, CHÔMAGE ET EMPLOI

LA PARTICIPATION À L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

76 % de la population totale sont en âge de travailler

La population potentiellement active ou en âge de travailler est constituée, selon le RGPH 2003, par les personnes de 10 ans et plus. Cette population a été évaluée à 6 389 432 individus, soit 76,3 % de la population totale. De cette population 52,3 % sont des femmes et 57,4 % résident en milieu rural.

Si l'on considère que la population potentiellement active est constituée de personnes de 15 à 64 ans, comme il est d'usage dans les statistiques internationales, son poids dans la population totale s'élèvera à 58,3 %.

La population inactive est plus nombreuse que la population active et compte majoritairement des élèves et des étudiants

Une partie de la population potentiellement active ne participe pas à l'activité économique et ne cherche pas à y participer. Cette population dite inactive ou non économiquement active (PNEA)

comptait 3,3 millions d'individus en 2003 (dont 1 983 138 femmes). Il s'agit là d'un effectif supérieur à celui de la population active (soit 2 974 158 personnes) composée de personnes âgées de 10 ans et plus susceptibles de contribuer à la production de biens et services, c'est-à-dire d'actifs occupés et de chômeurs.

Tableau 20 : Distribution (%) de la population inactive par catégorie selon le sexe et le milieu de résidence

Type d'inactif	Ensemble			Urbain			Rural		
	Homme	Femme	Rapport de féminité	Homme	Femme	Rapport de féminité	Homme	Femme	Rapport de féminité
Etudiant	72,6	47,0	100,2	79,3	56,5	108,4	66,7	39,0	91,7
Retraité	0,8	0,6	112,2	1,1	0,8	115,2	0,5	0,4	106,7
Personne au foyer	6,7	37,9	870,0	4,5	30,4	1015,3	8,7	44,8	803,0
Invalide	10,2	8,3	125,8	7,2	6,6	138,8	12,8	9,8	119,4
Autre	9,6	6,1	98,1	7,8	5,7	110,7	11,2	6,5	90,5
Total	100,0	100,0		100,0	100,0		100,0	100,0	
Effectif (10 ans et +)	1 282 653	1 983 138	154,6	598 874	910 935	152,1	683 779	1 072 203	156,8

Source : IHSI, RGPH 2003

La population inactive compte d'abord des élèves et des étudiants (57 % du total), puis des personnes au foyer (25,7 %), dont une écrasante majorité de femmes, ainsi que des retraités/pensionnaires, des rentiers et des invalides. A noter que l'effectif des invalides s'élève à 296 180 personnes, soit 9,07 % des inactifs.

Encadré 3 : L'inactivité chez les femmes

On trouve, à l'échelle du pays, deux contingents majeurs chez les femmes inactives de 10 ans et plus : les étudiants (47 %) et les personnes au foyer (37,9 %) qui assurent les activités domestiques au sein des ménages.

Mais les profils de la distribution des femmes inactives selon le type d'inactivité diffèrent sensiblement selon le milieu de résidence. Les élèves ou étudiantes sont majoritaires en milieu urbain (56,5 %) mais occupent le second rang dans la distribution en milieu rural (39 %) après les personnes au foyer (44,8 %).

Reste que si les femmes sont nettement plus nombreuses dans les différentes catégories d'inactivité - à l'exception de la catégorie des étudiants et de celle des autres inactifs - la catégorie « personne au foyer » leur est « réservée ». Le rapport de féminité s'y élève en effet à 870 femmes pour 100 hommes, très loin devant la seconde catégorie la plus féminisée, celle des invalides.

De par leur relégation à l'inactivité (par opposition à la participation à l'activité économique), le travail des femmes dans les unités domestiques demeure invisible puisqu'il n'est pas pris en compte par le système des comptes nationaux.

UN TAUX GLOBAL DE PARTICIPATION FAIBLE

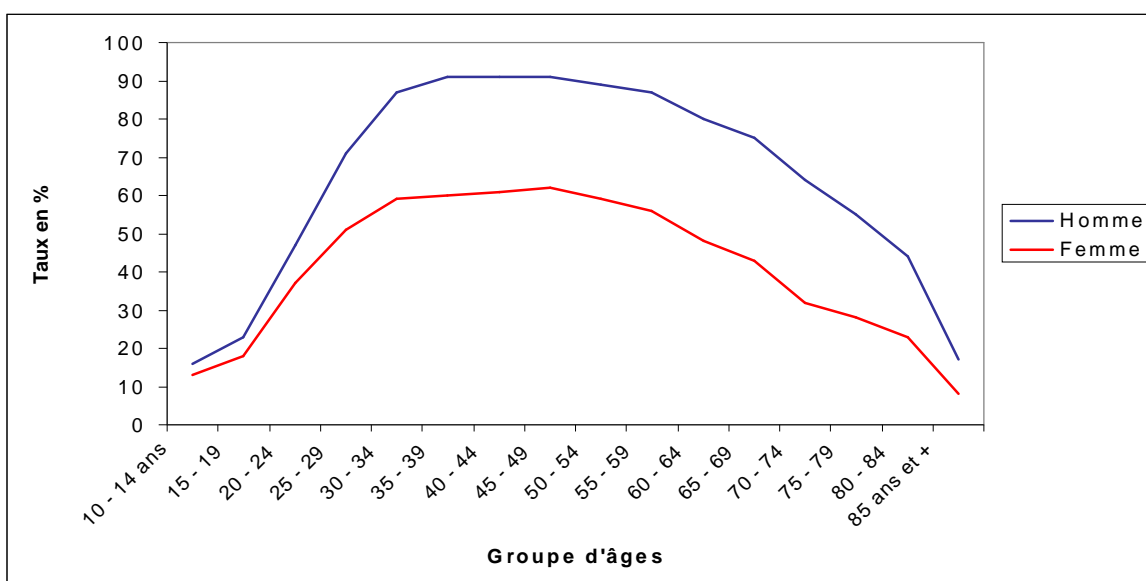
La population active compte 43,2 % de femmes et représente 35,5 % de la population totale. Le rapport entre la population active et la population en âge de travailler désignant le taux de participation ou taux net d'activité, s'élève à 46,6 %. Il s'agit d'un taux d'activité plutôt faible lié à la jeunesse de la population⁶ et à une dynamique insuffisante de création d'emplois. Le milieu rural enregistre un taux d'activité supérieur à la moyenne nationale (49,7 %), contre 42,2 % pour le milieu urbain.

... lié à un faible engagement des femmes dans la force de travail comparativement aux hommes

La courbe d'activité qui relie les taux d'activité par groupe d'âges quinquennal pour l'ensemble de la population en âge de travailler (10 ans et plus) renseigne sur les niveaux d'engagement dans la force de travail (occupée ou à la recherche d'un emploi).

Comme on peut l'observer sur le graphique ci-dessous, la courbe d'activité des femmes se situe en dessous de celle des hommes et surtout l'écart entre les deux courbes est très grand aux âges de plus grandes activités (entre 25-29 ans et 60-64 ans). Alors que les taux d'activité à ces âges se situent entre 80 % et 90 % pour les hommes, moins de 50 % des femmes sont actives.

Graphique 6 : Représentation des taux d'activité par groupe d'âges quinquennal (10 ans et plus) et par sexe



Source : IHSI, RGPH-2003

⁶ 57 % des inactifs sont des écoliers ou des étudiants selon le recensement de 2003.

Encadré 4 : L'engagement des personnes âgées dans l'activité économique

Les « personnes âgées » sont celles qui ont atteint ou dépassé 60 ans. Au recensement de 2003, elles étaient 618 187 – soit 7,4 % de la population totale, en légère hausse par rapport à 1950 (6,3 %) – dont 329 378 femmes et 288 809 hommes. Si la proportion des personnes âgées dans la population totale n'a que peu augmenté entre 1950 (6,3 %) et 2003 (7,4 %), il y a par contraste une nette augmentation de l'indice de vieillesse (rapport personnes de 60 ans et plus/personnes de moins de 19 ans) qui est passé de 12,8 % en 1971 à 15,2 % en 2003. Pour autant, la faible progression de l'espérance de vie explique que cet indice de vieillesse accuse des valeurs relativement faibles.

Il s'agit d'une population qui a été très peu scolarisée d'où un taux d'analphabétisme très élevé : 78 personnes âgées sur 100 ne savent ni lire ni écrire (contre plus de 90 % en 1950 et 1971).

Près de la moitié des personnes âgées (48,5 %) sont des actifs dont 10,5 % de chômeurs. Ce groupe d'actifs est certes dominé par la tranche d'âge 60-64 ans mais sa présence est un indice de la situation précaire des personnes âgées dont un grand nombre est obligé d'exercer une activité économique pour assurer la survie de leurs ménages d'appartenance. Cette situation peut s'expliquer soit par le taux de dépendance dans le ménage (65 % des ménages de personnes âgées ont 3 membres ou plus) soit parce qu'il s'agit d'un ménage de taille réduite (35 % ont un ou 2 membres) dont les membres ne bénéficient d'aucun support financier ou d'un support financier restreint. Ce, dans un marché du travail caractérisé par la faiblesse des revenus individuels et le sous-emploi et en raison d'une très faible couverture du système public d'assurances sociales et de pensions.

110 inactifs à la charge de 100 actifs, 169 inactifs pour 100 actifs occupés

Le rapport de dépendance économique qui exprime la charge d'inactifs qui pèse sur la population active s'élève, pour l'ensemble du pays, à 110 inactifs pour 100 actifs (personnes occupées et chômeurs). En milieu rural, ce ratio est de 96 inactifs pour 100 actifs. Par contre, en milieu urbain, on observe 131 inactifs pour 100 actifs.

Le rapport des inactifs à la population occupée pour l'ensemble du pays atteste d'une plus forte charge pour les actifs occupés : on trouve 169 inactifs pour 100 actifs occupés. Cette moyenne nationale masque d'importantes disparités. En effet, le nombre d'inactifs à la charge de 100 actifs occupés s'élève à 225 en milieu urbain soit 1,6 fois celui observé en milieu rural (140). Ceci est lié au fait que davantage de personnes sont occupées en milieu rural, une bonne partie d'entre elles se trouvant vraisemblablement en situation de sous-emploi (faibles rémunérations en regard du nombre d'heures consacrées à l'emploi).

Le chômage

Le chômeur est une personne privée d'emploi qui a cherché du travail au cours de la période de référence (la semaine précédant le recensement), qu'elle ait travaillé ou non avant d'être en quête d'emploi. Les individus recherchant leur premier emploi sont les nouveaux entrants ou encore les primo-demandeurs d'emploi tandis que les autres sont considérés comme des anciens travailleurs.

Le RGPH 2003 considère aussi comme chômeurs les individus privés d'emploi qui n'ont pas cherché d'emploi au cours de la période de référence parce qu'ils étaient découragés indépendamment du fait qu'ils aient exercé ou non un emploi avant de se déclarer chômeur découragé.

720 000 chômeurs en quête d'emploi et 320 000 chômeurs découragés

Plus précisément, on trouve 720 134 individus à la recherche d'un emploi au cours de la semaine précédant le recensement et 324 577 individus privés d'emploi et ayant cessé les recherches par découragement. Au total, un peu plus d'un million (1 044 711) de personnes sont considérées comme des chômeurs, dont 485 923 femmes (50 %) et 487 259 individus résidant en milieu urbain (45,9 %).

Un taux de chômage ouvert urbain alarmant

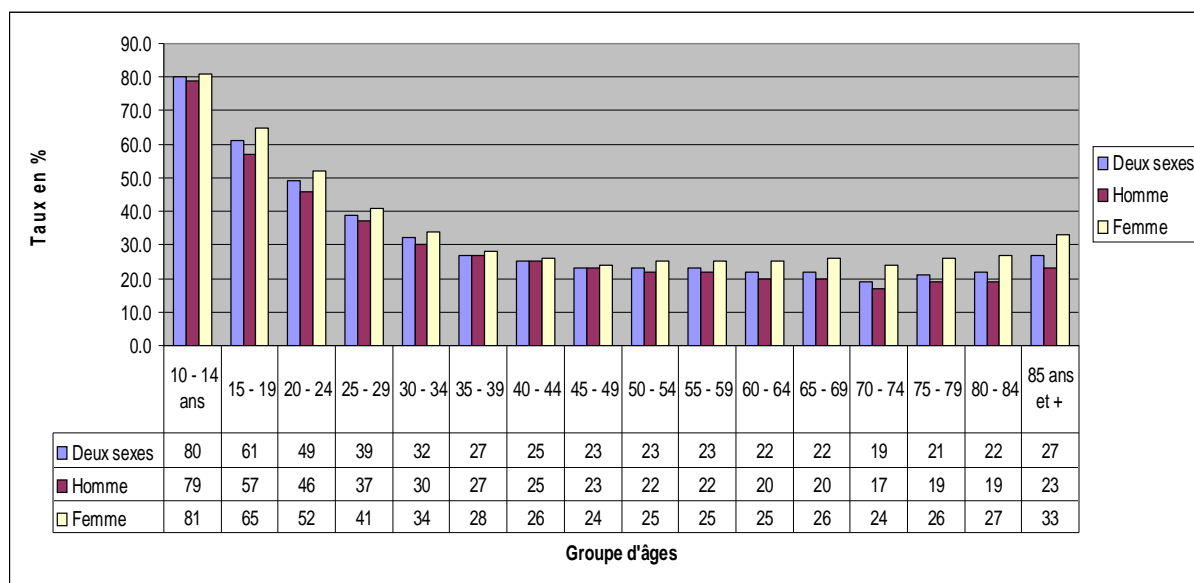
Le taux de chômage de 35,1 % calculé pour l'ensemble du pays masque des différences importantes entre les milieux de résidence. Dans la population active urbaine, un peu plus de 4 personnes sur dix sont des chômeurs contre 3 personnes sur dix en milieu rural. Ce taux de chômage urbain est très élevé.

Le sur-chômage des jeunes et des chômeurs jeunes

Il existe par ailleurs une corrélation négative entre l'âge et le chômage. Les plus jeunes (10-14 ans, 15-19 ans) connaissent les plus forts taux de chômage (respectivement 80 % et 60 %), indépendamment du sexe et du milieu de résidence, tandis que le taux de chômage baisse à mesure que l'âge augmente pour se stabiliser en moyenne entre 19 % et 25 % à partir de 40-44 ans (voir graphique # 7).

Il faut noter que les taux de chômage des 20-30 ans n'en sont pas moins élevés : près de la moitié des actifs de 20-24 ans et près de quatre actifs de 25-29 ans sur dix sont au chômage. De surcroît, les chômeurs sont jeunes : 50 % d'entre eux ont moins de 30 ans.

Graphique 7 : Taux de chômage (%) par groupe d'âges quinquennal et par sexe



Source : IHSI, RGPH-2003

Primo-demandeurs d'emploi et chômeurs découragés : nombreux et jeunes

Les individus à la recherche de leur premier emploi sont au nombre de 563 148. Ils comptent respectivement pour 78 % des chômeurs ouverts et 53 % de la population totale des chômeurs (chômeurs ouverts et chômeurs découragés). Les chômeurs découragés constituent le second contingent d'envergure de la population totale des chômeurs, soit 31 % de celle-ci.

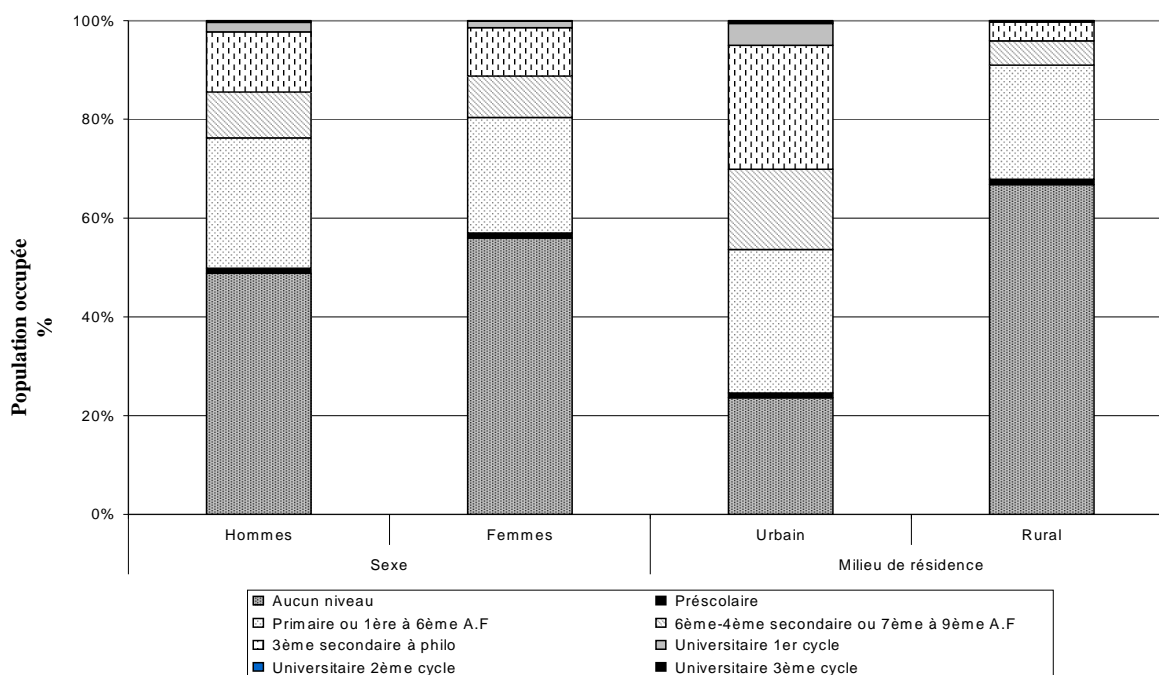
Primo-demandeurs d'emploi et chômeurs découragés sont jeunes. Respectivement 60 % et 50 % d'entre eux ont moins de 30 ans (80 % et 68 % ont moins de 40 ans) tandis que 30 % seulement des anciens travailleurs se situent en dessous de 30 ans.

PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DES ACTIFS OCCUPÉS

Un niveau d'instruction très faible de la population active occupée, surtout en milieu rural

La majorité des travailleurs n'a aucun niveau d'instruction (51,8 %), un quart d'entre eux a achevé au moins une année du primaire (deux premiers cycles de l'école fondamentale) et seulement 8,1 % ont atteint au moins la première année du troisième cycle de l'école fondamentale. A l'autre extrême, très peu d'actifs occupés ont un niveau universitaire (1,9 %).

Graphique 8 : Distribution (%) de la population active occupée par sexe selon le niveau d'étude atteint et le milieu de résidence



Source : IHSI, RGPH-2003

Les personnes sans instruction sont relativement plus nombreuses chez les femmes occupées (56 %) que chez les hommes (48,8 %). Les différences sont plus marquées entre les milieux de résidence. Le profil national est très largement déterminé par celui du milieu rural où 67 % des actifs occupés n'ont aucun niveau d'études et où l'on ne trouve que 0,2 % à avoir un niveau correspondant au premier cycle de l'université. Pour sa part, le milieu urbain se détache clairement du rural avec un profil bien plus diversifié. Plus d'un cinquième des actifs occupés urbains sont sans instruction, et cette proportion est loin d'être négligeable, mais 29,1 % ont un niveau d'études primaire, 16,3 % un niveau d'études correspondant au troisième cycle de l'école fondamentale et 25,1 % ont un niveau d'études secondaire. Les universitaires y sont relativement plus nombreux (5 %) quoique la proportion observée soit encore faible.

De 1982 à 2003 : le recul du secteur primaire (de l'agriculture) et la progression du tertiaire

Deux tendances majeures marquent la période intercensitaire 1982-2003 en ce qui a trait à la distribution de la population active occupée établie à partir des informations sur l'emploi principal exercé : le recul du secteur primaire et plus précisément de l'agriculture et la progression du secteur tertiaire particulièrement le commerce.

La tertiarisation est essentiellement le fait des femmes : 44,4 % d'entre elles y étaient engagées en 1982, elles représentent 60,4 % en 2003 à l'échelle du pays. Le phénomène est d'abord urbain : 85 % des femmes occupées résidant en milieu urbain travaillent dans le tertiaire en 2003, elles représentaient déjà 74,2 % en 1982.

Tableau 21 : Evolution de la distribution (%) de la population active occupée selon le secteur d'activité par sexe entre 1982 et 2003

Secteur d'activité	Ensemble				Milieu Urbain				Milieu Rural			
	Homme		Femme		Homme		Femme		Homme		Femme	
	1982	2003	1982	2003	1982	2003	1982	2003	1982	2003	1982	2003
Primaire	77.4	62.6	46.2	33.1	9.8	15.8	3.5	4.1	88.5	84.5	57.8	51.7
Secondaire	8.9	13.2	9.4	6.5	17.7	26.6	22.3	10.0	5.4	6.8	5.9	4.9
Tertiaire	13.7	24.2	44.4	60.4	72.5	57.6	74.2	85.9	6.1	8.7	36.3	43.4
Total	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0

Source : IHSI, Recensement 1982, RGPH 2003

L'agriculture absorbe encore le plus grand nombre de travailleurs

L'agriculture demeure la principale branche d'absorption de la force de travail en dépit de la forte régression de son poids en 2003 par rapport aux recensements antérieurs. Elle compte, en effet, 49,5 % des actifs occupés de l'ensemble du pays (soit 972 949 individus). Le commerce de gros et de détail vient en deuxième position avec 25,3 % de la population occupée, tandis que 6,7 % des actifs occupés s'adonnent aux activités de fabrication.

Les femmes dans les branches tertiaires

A l'échelle nationale, 60 % des femmes sont engagées dans des activités tertiaires dont 47,5 % dans le commerce. La branche agriculture vient en second rang avec 33 % des femmes. Bien évidemment, le poids du tertiaire est plus élevé en milieu urbain (85,8 % des femmes occupées) qu'en milieu rural (43,9 %) où 51 % des femmes travaillent dans l'agriculture.

Seules quelques branches tertiaires sont nettement féminisées (plus de 100 femmes pour 100 hommes) : le commerce, les hôtels/restaurants, la santé et le travail domestique. L'intermédiation financière, les services aux entreprises et l'éducation sont par contre plus masculinisés.

Tableau 22 : Distribution en (%) de la population active occupée par sexe selon la branche d'activité et le milieu de résidence

Branche d'Activité	Ensemble			Urbain			Rural		
	Homme	Femme	Rapport de féminité	Homme	Femme	Rapport de féminité	Homme	Femme	Rapport de féminité
Agriculture	61.2	33.0	38.1	14.2	4.0	24.3	83.2	51.6	39.2
Pêche	1.4	0.07	3.6	1.6	0.06	3.0	1.3	0.08	3.9
Ind. Extractive	0.2	0.1	40.5	0.2	0.04	18.2	0.1	0.1	54.4
Ind. Fabrication	7.0	6.3	64.0	14.0	9.6	59.5	3.7	4.2	71.9
Elec-gaz /eau	0.4	0.03	5.5	1.0	0.07	5.8	0.1	0.005	3.7
Construction	5.6	0.1	1.8	11.4	0.3	2.1	2.9	0.6	1.4
Commerce	9.6	47.5	346.8	23.1	59.9	224.3	3.4	39.6	734.8
Hôtel, restaurant	0.2	0.7	325.0	0.4	1.4	291.2	0.03	0.3	625.1
Transport communication	3.8	0.3	4.9	8.8	0.5	5.2	1.5	0.09	4.1
Intermédiation financière, Assurances	0.5	0.3	34.0	1.4	0.6	36.9	0.1	0.04	20.2
Services aux entreprises	1.0	0.4	33.0	2.6	1.0	33.8	0.2	0.08	27.7
Administration	2.6	1.2	34.0	7.0	2.8	34.7	0.5	0.2	29.7
Education	3.5	3.3	68.3	7.0	6.3	77.7	1.8	1.5	51.4
Santé	1.0	1.5	109.0	1.9	3.1	140.5	0.6	0.5	60.9
Autre services	1.5	1.0	47.6	3.9	2.2	48.2	0.4	0.3	45.3
Ménage	0.5	3.9	528.0	1.3	8.0	524.8	0.2	1.3	540.9
Organismes internationaux	0.03	0.02	45.9	0.1	0.04	44.0	0.01	0.006	58.3

Source : IHSI, RGPH 2003

La prédominance de l'auto-emploi

Environ 1,6 million de personnes de dix ans et plus sont des travailleurs indépendants, c'est-à-dire qui exploitent leur propre entreprise ou qui exercent pour leur propre compte une profession

Encadré 5 : Des handicapés actifs

L'effectif des personnes handicapées vivant en Haïti était de 124 534 habitants en 2003, soit environ 1,5 % de la population totale du pays. Cette population est constituée de 63 570 femmes et de 60 964 hommes. Un peu moins d'un tiers de cette population vit en milieu urbain (32,7 %) dont 14,7 % dans l'Aire Métropolitaine de Port-au-Prince.

La perte ou l'absence des membres inférieurs ou des membres supérieurs ou de leur usage est le handicap le plus fréquent (respectivement 22,1 % et 11 % des handicapés) suivi de la cécité (17 %). On trouve des retardés mentaux (11 %), des personnes atteintes de surdit  (9,9 %) ou pr sentant des probl mes mentaux (7,8 %). La cat gorie «autre» compte pour 16 % de la population des handicap s.

Plus de 41 000 personnes handicap es, soit 33% sont actives. Parmi elles, 63 % sont occup es. Il existe des diff renciations selon le milieu de r sidence : 67 % des personnes handicap es du milieu rural sont actives contre 54,4 % en milieu urbain. Par ailleurs, 57,5 % des hommes handicap s travaillent contre 42,5 % des femmes.

De ces actifs occup s 90 % sont des travailleurs ind pendants engag s principalement dans l'agriculture (60,6 %) et secondairement dans le commerce (19,2 %) puis dans la production artisanale (9 %).

ou un métier et qui n'emploient aucun salarié. Ces travailleurs indépendants comptent pour 82,1 % des actifs occupés du pays, vivent en milieu rural (1 162 933) et se retrouvent principalement dans l'agriculture (59 %) et le commerce (28 %).

Les travailleurs indépendants urbains en majorité dans le commerce de gros et de détail

En milieu rural, si 88 % des hommes occupés sont des travailleurs indépendants de l'agriculture, les femmes se partagent entre l'agriculture (53,7 %) et le commerce de gros et de détail (41 %).

En milieu urbain, au nombre de 421 219, ces travailleurs indépendants comptent pour 62 % des actifs occupés. Ils peuvent être assimilés pour la plupart à des travailleurs exerçant des emplois informels, échappant à la régulation étatique. En effet, 55 % d'entre eux travaillent dans la branche «commerce de gros et de détail». Suivent, mais dans une moindre mesure, ceux que l'on retrouve dans l'agriculture (14,3 %), plutôt dans les villes secondaires, et dans les activités de fabrication ou de production artisanale (12 %).

Par contraste, la distribution des employés urbains, qui représentent 28 % des actifs occupés, par branche d'activités est plus diversifiée. Les principales branches de ces employés sont l'éducation (20 %), l'administration publique (16 %), le commerce de gros et de détail (12,4 %) et les activités de fabrication (12 %).

Des travailleurs indépendants urbains moins instruits que les employés

Trois indépendants urbains sur dix n'ont aucun niveau d'instruction contre seulement 7,6 % des employés. En fait, 9 employés sur dix ont au moins un niveau d'études primaire, 45 % le niveau secondaire et 12 % un niveau d'études correspondant au premier cycle de l'université. En revanche, 67 % des travailleurs indépendants ont au moins un niveau d'études primaire, mais ils sont 16,8 % seulement à détenir un niveau d'études secondaire et 1 % un niveau d'études universitaire de premier cycle.

Plus de la moitié des travailleurs indépendants dans les marchés et sur la voie publique

Environ 382 183 des travailleurs indépendants, soit plus de 57 % des actifs occupés en milieu urbain sont repérés sur la voie publique (dans la rue/ sur le trottoir/la galerie), au marché,

dans un garage, à domicile et autres. Les lieux de travail les plus représentés demeurent le marché et la voie publique qui concentrent environ 51 % des indépendants (soit un effectif de 194 549 personnes). Le commerce de gros et de détail, activité de prédilection de cette catégorie de travailleurs, est au centre des activités de ces travailleurs indépendants. Par exemple, la grande majorité de ceux qui travaillent à domicile, dans la rue ou sur le trottoir et au marché s'adonnent au commerce de gros et de détail dominé à plus de 80 % des emplois par les femmes.

CONCLUSION

Le Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) de 2003 confirme, sur le plan démographique, la rapide croissance de la population haïtienne depuis 1982. Avec ses 8,4 millions d'habitants, Haïti, compte tenu de sa superficie (27 750 km²) est un pays fortement peuplé. Si la fécondité a baissé entre les générations arrivées au terme de leur vie reproductive et celles actuellement en âge de procréer, le dynamisme de la natalité sur-compense une mortalité relativement élevée et une émigration importante.

Par ailleurs, l'occupation de l'espace a connu d'importantes mutations. L'urbanisation s'est accélérée, mais la population résidant en milieu rural demeure majoritaire. La macrocéphalie de l'Aire Métropolitaine de Port-au-Prince, déjà tangible au début des années 1980, s'est accrue; la croissance démographique de la ville étant pour une bonne part alimentée par les migrations en provenance du milieu rural, notamment des localités rurales du reste du département de l'Ouest, et des autres villes. La Capitale joue, en effet, un rôle prédominant dans l'activité économique et dans la production de services de base comme l'éducation et la santé. La population haïtienne vit surtout dans des maisons basses de structure modeste qui contiennent des logements de taille moyenne. Une faible partie de la population a accès aux services de distribution d'eau et d'électricité.

L'espérance de vie encore faible (58,1 ans) atteste d'un modeste niveau de développement économique et humain, tout comme le faible niveau d'éducation de l'ensemble de la population en dépit de progrès certains en matière d'alphabétisme et de niveaux d'études liés au poids relatif important des jeunes générations nettement plus scolarisées que les anciennes. Ces progrès n'ont toutefois pas permis d'éliminer les disparités entre les milieux de résidence et entre les hommes et les femmes. Les populations du milieu rural restent encore le parent pauvre du système éducatif et les hommes sont plus instruits que les femmes. Par ailleurs, la formation technique et professionnelle ne concerne qu'une frange extrêmement restreinte de la population.

De plus, les données sur l'activité économique indiquent un faible taux de participation, des ratios de dépendance économique particulièrement élevés surtout en milieu urbain, un taux de chômage ouvert alarmant chez les jeunes et dans les villes. Ce sont là autant d'indicateurs d'une économie peu dynamique marquée également, selon toute vraisemblance, par un sous-emploi chronique dans

l'agriculture, laquelle absorbe la moitié des actifs occupés. Faute de protection sociale, un volume non négligeable de personnes âgées de plus de 65 ans se retrouve dans la population active occupée.

En dépit d'un certain recul de 1950 à 2003 les statistiques font état de la prédominance de la religion catholique. Les activités des églises protestantes en matière d'aide pourraient ne pas être étrangères à la progression des confessions protestantes. Reste qu'une fois de plus, le vodou occupe une place marginale dans les statistiques sur la religion déclarée par la population, alors que le sens commun et diverses études permettent de penser que cette religion est encore bien ancrée dans la population.

En tout état de cause, les faits saillants mis en évidence par les rapports d'analyse méritent que l'on y consacre des recherches approfondies en vue de mieux orienter la planification et la programmation globale et sectorielle du développement.

LISTE DES ENCADRÉS

	PAGE
Encadré 1 : Fécondité des adolescentes (13-19 ans).....	11
Encadré 2 : Les enfants et adolescents de moins de 18 ans.....	14
Encadré 3 : L'inactivité chez les femmes.....	33
Encadré 4 : L'engagement des personnes âgées dans l'activité économique.....	35
Encadré 5 : Des handicapés actifs.....	40

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Evolution (effectifs et taux de croissance annuel moyen) de la population par sexe selon le milieu de résidence aux recensements de 1950, 1971, 1982 et 2003.....	8
Tableau 2 : Taux Brut de Natalité (TBN ‰) selon le milieu de résidence.....	9
Tableau 3 : Evolution de l'Indice Synthétique de Fécondité (nombre moyen d'enfants par femme) de 1977 à 2003.....	10
Tableau 4 : Indice Synthétique de Fécondité (ISF) en Haïti et dans quelques pays d'Amérique Latine et des Caraïbes.....	10
Tableau 5 : Quotients de mortalité infantile, de mortalité juvénile et espérance de vie à la naissance selon le RGPH 2003.....	12
Tableau 6 : Répartition de la population totale par grand groupe d'âges et sexe.....	13
Tableau 7 : Age médian et âge moyen de la population haïtienne en 2003.....	14
Tableau 8 : Indices de dépendance démographique selon le milieu de résidence par sexe	15
Tableau 9 : Répartition de la population par département géographique selon le milieu de résidence.....	16

Tableau 10 : Répartition (%) de la population résidente selon le statut migratoire en fonction du lieu de naissance et le milieu de résidence	17
Tableau 11 : Distribution (%) des migrants internes selon le département de naissance et de résidence.....	18
Tableau 12 : Distribution des migrants internes par sexe selon le type de migration en fonction des milieux de résidence et rapport de masculinité.....	19
Tableau 13 : Distribution des entrants de l'Aire Métropolitaine de Port-au-Prince selon le département de naissance et le poids des entrants ruraux.....	20
Tableau 14 : Distribution des chefs de ménage par sexe selon le milieu de résidence.....	21
Tableau 15 : Distribution (%) des chefs de ménage par sexe selon le statut matrimonial, le milieu de résidence et rapport de féminité.....	22
Tableau 16 : Répartition de la population par sexe selon la religion et le milieu de résidence...	24
Tableau 17 : Distribution de la population de 15 ans et plus par sexe selon l'aptitude à lire et à écrire et taux d'alphabétisme.....	26
Tableau 18 : Fréquentation scolaire (%) en 2001-2002 de la population scolarisable de 6-24 ans par sexe selon le milieu de résidence.....	27
Tableau 19 : Distribution de la population de 5 ans et plus par sexe selon le niveau d'instruction.....	31
Tableau 20 : Distribution (%) de la population inactive par catégorie selon le sexe et le milieu de résidence.....	33
Tableau 21 : Evolution de la distribution (%) de la population active occupée selon le secteur d'activité par sexe entre 1982 et 2003.....	39
Tableau 22 : Distribution en (%) de la population active occupée par sexe selon la branche d'activité et le milieu de résidence.....	40

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : Pyramide des âges de la population d'Haïti au 12 janvier 2003.....	13
Graphique 2 : Taux d'alphabétisme de la population de 15 ans et plus par groupe d'âge et milieu de résidence.....	26
Graphique 3 : Proportion (%) par âge simple de la population scolarisable (6-24 ans) fréquentant l'école selon le sexe 2003.....	28
Graphique 4 : Distribution (%) des populations de 25-29 ans et de 50-54 ans par sexe selon le niveau d'étude atteint et le milieu de résidence.....	29
Graphique 5 : Distribution (%) de la population de 5 ans et plus par sexe selon le niveau d'instruction et le milieu de résidence 2003.....	31
Graphique 6 : Représentation des taux d'activité par groupe d'âges quinquennal (10 ans et plus) et par sexe.....	34
Graphique 7 : Taux de chômage (%) par groupe d'âges quinquennal et par sexe.....	35
Graphique 8 : Distribution (%) de la population active occupée par sexe selon le niveau d'étude atteint et le milieu de résidence.....	38

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
Avant-Propos	5
Introduction	7
I. Habitat	7
Une Condition d'habitation précaire	7
Une faible partie de la population a accès aux services de distribution d'eau et d'électricité	7
La population gère avec difficulté ses déchets	7
Le Charbon de bois en milieu urbain et le bois / paille en milieu rural	8
II. Population	8
Une croissance intercensitaire de 2.5% l'an entre 1982 et 2003	8
Une natalité élevée depuis 1982	9
Une fécondité actuelle encore élevée malgré la tendance à la baisse depuis 1977	9
Principales caractéristiques de la population	12
Une population majoritairement féminine et de plus en plus urbaine	12
Une espérance de vie encore faible à l'échelle régionale	12
Une population très jeune	13
50 % de la population ont moins de 20 ans	14
Des rapports de dépendance démographique élevés liés à la jeunesse de la population ..	15
III. Distribution spatiale de la population et migrations	15
Distribution spatiale	15
L'Ouest est le département le plus peuplé, et l'Aire Métropolitaine concentre 23% de la population totale	15

Analyse des migrations internes	16
Migrations internes (durées de vie) à l'échelle départementale	17
Des migrations (durée de vie) faibles à l'échelle départementale	17
À destination du département de l'Ouest	18
Et extrêmement concentrées sur l'Aire Métropolitaine de Port-au-Prince	18
Une concentration similaire des migrations récentes (1998-2003) sur l'Aire Métrop.	19
L'urbain est la principale destination des migrations intra-départementales	19
Migrations internes (durées de vie) entre les milieux de résidence	19
Les principales migrations durée de vie sont les migrations du rural vers l'urbain et les migrations inter-urbaines	19
Mais une faible majorité de migrants d'origine rurale s'est rendue vers l'Aire Métropolitaine de Port-au-Prince	20
Principalement en provenance du reste du département de l'Ouest	20
IV. Caractéristiques socio-culturelles de la population	21
Les chefs de ménage	21
Une plus forte présence des femmes chefs de ménage en milieu urbain	21
Des indices de féminité élevés chez les chefs de ménage en rupture d'union	22
Mais une majorité de femmes chefs de ménage en union	22
Analphabétisme et faible niveau d'instruction : des incidences élevées chez les femmes chefs de ménage	22
Religions	23
10 % de la population ne déclarent aucune religion	23
Une représentation marginale du vaudou	24
Le poids croissant des confessions protestantes et le recul concomitant du catholicisme entre 1950 et 2003	24

Une plus forte présence des confessions protestantes en milieu urbain	25
V. Alphabétisme, éducation et formation professionnelle	25
Alphabétisme	25
Plus de la moitié des 15 ans et plus déclarent savoir lire et écrire	25
Le retard du milieu rural malgré les progrès intergénérationnels	25
Fréquentation scolaire	27
Une faible fréquentation scolaire chez les 6-24 ans et de fortes disparités entre l'urbain et le rural.....	27
La persistance de la scolarisation tardive	27
Niveaux d'étude atteints	28
Une population peu instruite avec un important retard du milieu rural.....	29
Des jeunes plus instruits que leurs parents mais il n'y a pas de rattrapage entre les jeunes selon le sexe et le milieu de résidence	29
Des disparités entre les sexes et entre les femmes selon le milieu de résidence	30
Le primaire, un cap difficile à franchir	30
Formation professionnelle	31
Une très faible fréquentation des écoles techniques et professionnelles	31
Une majorité constituée d'inactifs et d'actifs occupés	32
VI. Activité économique, chômage et emploi	32
La participation à l'activité économique	32
76 % de la population totale sont en âge de travailler	32
La population inactive est plus nombreuse que la population active et compte majoritairement des élèves et des étudiants	32
Un taux global de participation faible	34

Lié à un faible engagement des femmes dans la force de travail relativement aux hommes...	39
110 inactifs à la charge de 100 actifs, 169 inactifs pour 100 actifs occupés	35
Le chômage.....	36
720 000 chômeurs en quête d'emploi et 320 000 chômeurs découragés	36
Un taux de chômage ouvert urbain alarmant	36
Le sur-chômage des jeunes et des chômeurs jeunes	36
Primo-demandeurs d'emploi et chômeurs découragés : nombreux et jeunes	37
PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DES ACTIFS OCCUPÉS	37
Un niveau d'éducation moyen très faible de la population active occupée, surtout en milieu rural	37
De 1982 à 2003 : le recul du secteur primaire (de l'agriculture) et la progression du tertiaire.....	38
L'agriculture absorbe encore le plus grand nombre de travailleurs	39
Les femmes dans les branches tertiaires	39
La prédominance de l'auto-emploi	40
Les travailleurs indépendants urbains en majorité dans le commerce de gros et de détail	41
Des travailleurs indépendants urbains moins instruits que les employés	41
Plus de la moitié des travailleurs indépendants dans les marchés et sur la voie publique	41
CONCLUSION	43
LISTE DES ENCADRÉS	45
LISTE DES TABLEAUX	45
LISTE DES GRAPHIQUES	46